

Janvier 2017

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS



LES LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES 2016



1^{er} Prix

Mr et M^{me} THOMAS Loïc

2^{ème} prix

M^{me} HOELLARD Chantal

3^{ème} prix

M^{me} STEVANT Raymonde

HORAIRES DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00. Téléphone : 02 9 7 43 31 35 / mail : pluherlin@wanadoo.fr
	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d' urgence extrême .
HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE	Mardi et Jeudi : 16h00 - 18h00 Mercredi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 18h30 Samedi : 10h00 - 12h00 Téléphone : 02 97 43 37 41 e-mail : mediatheque.pluherlin@orange.fr
ASSISTANTE SOCIALE	Madame DENTE, assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24.

DECHETTERIE DE L'ÉPINE A LIMERZEL (Tél : 02 97 66 13 11) ET DE KERVault A QUESTEMBERG (Tél : 02 97 26 12 08)

	<i>Période hivernale (8 mois) du 1^{er} octobre au 31 mai</i>		<i>Période estivale (4 mois) du 1^{er} juin au 30 septembre</i>	
	L'Épine	Kervault	L'Épine	Kervault
lundi	fermée 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h
mardi	fermée	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée	8h30 - 12h 14h - 18h
mercredi	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 18h	fermée 14h - 18h
jeudi	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée	8h30 - 12h 14h - 18h	fermée
vendredi	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h30	8h30 - 12h 14h - 18h30
samedi	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h30	8h30 - 12h 14h - 18h30

Sommaire

Pages

- 2 - 3** **Le Mot du Maire**
- 4** **Etat Civil 2016**
- 5 à 14** **Entre deux bulletins**
- Les Réalisations de l'année 2016
 - Travaux de voirie
 - Salle les Grées
 - Réorganisation du service de la cantine
 - Les Services Enfance - Jeunesse communaux continuent d'évoluer
 - Plan Local d'Urbanisme communal, demande de modification n°1
 - Travaux d'investissement 2017
 - Questembert Communauté (Moulin Neuf, PLUi, festimômes, newsletter)
 - Médiathèque de PLUHERLIN
- 15** **Urbanisme 2016**
- 16 à 17** **Tarifs 2017**
- 18 à 32** **Vie Associative**
- Ecole Saint Gentien
 - APEL d'école Saint Gentien
 - Comité de Jumelage Pluherlin - Incourt - Chapelle de Cartudo
 - Chapelle de Bon Réconfort - Club des Aînés
 - Arz Scène Théâtre - Gym douce et ateliers Equilibr'âge
 - Piélin Multisports
 - Les amis du palets - La Roue Pluherlinoise
 - Randonnée Pédestre - Amicale Bouliste
 - Société de Chasse - Entente Sportive Pluherlin Rochefort
 - La Gentienne - Le Centre de Secours
 - Harmonie Fanfare - L'Iris Cinéma
 - Centre Social EVEIL
 - ADMR - Comité Fête du Pain
 - Association de Conservation et de Sauvegarde du Patrimoine de Pluherlin
- 33 à 40** **Informations diverses**
- Carte d'Identité - Recensement Militaire - Transports Scolaires - Vente de Pizza le mardi soir
 - Lotissement Pré de l'Alouette
 - Site Natura 2000
 - Pêche à pied, rappel des bonnes pratiques
 - Assurance Maladie - Centenaire de la Guerre 1914 - 1918 (3^{ème} partie)
 - Activités sur la commune de PLUHERLIN



PLuherlinoises et Pluherlinois,

Pour la troisième année consécutive, je suis heureux de vous présenter, au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur, de prospérité et aussi de réussite collective pour cette collectivité qui nous est chère.

L'entrée dans la nouvelle année est un moment privilégié où se dessinent des vœux et des projets. Cela va de l'écolier qui promet de faire ses leçons ou de bien se tenir à la cantine, des familles qui envisagent de s'agrandir ou de déménager, des entreprises qui parient sur un développement et des communes qui annoncent les projets envisagés pour l'année.

Pluherlin ne déroge pas à la tradition, et j'aurai plaisir lors de la cérémonie des vœux à vous exposer nos ambitions pour 2017. Notre état d'esprit est le suivant : que notre collectivité demeure une commune rurale et accueillante, où ses habitants ont l'occasion de se rencontrer dans de multiples manifestations et soirées à l'initiative des associations. Les réalisations de celles-ci sont en effet nombreuses. Elles facilitent l'accueil et l'intégration de chacun. Ainsi, il fait bon vivre à PLUHERLIN et toutes les énergies se conjuguent pour dynamiser la vie locale en privilégiant la communication entre tous.

2017 se profile à l'horizon. Que nous réserve l'avenir pour les prochaines années ? Certainement quelques réponses concrètes sur la qualité de notre environnement, et peut-être, espérons le, plus de partage entre les hommes.

Pour les questions proches de votre quotidien, sachez que la réforme des collectivités locales réduit la marge de manœuvre des élus locaux. C'est pourtant nous qui sommes le lien direct et légitime de vos préoccupations en tant qu'habitants, grand-parents, parents ou enfants résidents de notre commune. En cette période de crise, où l'avenir de certains financements est de plus en plus incertain, nous devons plus que jamais rassembler nos efforts. Nos ambitions pour les investissements 2017 et 2018 relèvent d'une gestion extrêmement rigoureuse de notre budget, de nos effectifs et de notre patrimoine. Les efforts consentis par notre équipe municipale vont ainsi permettre de maintenir la qualité des services à la population.

Les travaux suivants ont été réalisés (ou sont en cours) au titre de l'année 2016 :

- Extension de la cantine (mise en service à Pâques)
- Ancienne Ecole (relookage) 1^{ère} phase
- Rénovation thermique et acoustique de l'ancienne mairie.

Ceux prévus au titre de l'année 2017 :

- Aménagement de l'étage de la mairie
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite
- Rénovation et mesures de conservation du cadastre napoléonien
- Pose d'un panneau d'affichage pour les associations à La Regobe
- Rénovation de la signalétique dans l'agglomération
- Réalisation de travaux de voirie - programme 2017
- Salle de l'ancienne école : correction acoustique et équipement de vidéo projection
- Chemins ruraux - curage de fossés + arasement herbe
- aménagement de sanitaires près du hangar vert.

Enfin, les projets ci-dessous seront étudiés durant l'année 2017 :

- Aménagement d'une aire de camping-cars
- Réhabilitation de la salle Françoise d'Amboise et du foyer des jeunes
- Aménagement d'un city park
- Pose d'un panneau d'affichage à messages variables (réflexion communautaire en cours).

Je tiens tout particulièrement à remercier le monde associatif pour son dynamisme. Je remercie aussi tous les bénévoles qui participent, par diverses actions, à la vie quotidienne de notre collectivité. Au passage, je souhaite féliciter nos concitoyens responsables qui entrent totalement dans une démarche citoyenne. Cela va de celui qui passe un coup de balai, veille à fermer la lumière à la fin de la réunion ou à baisser le chauffage, etc...

Je remercie également les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal pour le travail accompli. Notre équipe serait bien impuissante sans le travail réalisé par ces derniers.

Je pense aussi à tous les nouveaux Pluherlinois et Pluherlinoises qui viennent s'installer chez nous. Je leur souhaite la bienvenue et les invite, avec vous tous, à la cérémonie des vœux qui se tiendra le 14 janvier 2017 à 11h00 à la salle Les Grées.

En cette période de fêtes, je souhaite une bonne année et une bonne santé à tous, de la tolérance entre nous pour qu'un petit souci ne devienne pas un problème impossible à résoudre à force de le monter en épingle.

Je souhaite aussi un bon rétablissement à ceux qui sont malades et du courage à ceux qui ont perdu un être cher dans l'année. J'espère que 2017 sera pour tous une année de bonheur et d'épanouissement au contact des autres.

Permettez-moi de citer Jacques Brel, qui écrivit ces quelques lignes le 01 janvier 1968 :

*« Le seul fait de rêver est déjà très important.
Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir,
Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
Et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions.
Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux
au réveil et des rires d'enfants.
Je vous souhaite de résister à
l'enlissement, à l'indifférence, aux vertus
négatives de notre époque.
Je vous souhaite surtout d'être vous ».*

Bon vent à toutes et à tous pour 2017.

René DANILET



NAISSANCES

1. GIZARD Youn, La Vallée, né le 08 janvier
2. ROUSSEAU Elisa, Coët Daly, née le 26 janvier
3. ROELANDT BUOT Sacha, Le Pont aux Roux, né le 23 février
4. BOMPY Léopold, Chez les Evain, né le 11 mars
5. LE COURTOIS Tom, Carmoisan, né le 14 avril
6. LE NORMAND Clémence, 13 Hameau du Galli, née le 17 avril
7. TERRIEN Théo, Le Pin, né le 26 avril
8. FRAGON Louhméo, Kerpena, né le 8 mai
9. TIREL Liam, Carade, né le 8 mai
10. HATTINGUAIS Théo, Bon Réconfort, né le 18 mai
11. MOUTTON Emilie, Carade, née le 18 mai
12. RALLÉ Jules, Bois Marand, né le 27 mai
13. TONEATTI Laouen, Moulin de Bragoux, né le 04 juin
14. ALLAIN Mélen, Le Pont d'Arz, née le 22 juin
15. BRAUD Sacha, 11 Hameau du Galli, né le 11 juillet
16. RICHARD Noé, Berthé, né le 13 juillet
17. HÉMONET Liza, Chez les Corres, née le 21 juillet
18. LE NEVE Louca, Le Frotage, né le 18 août
19. ROSE DANIEL Eva, Bon Réconfort, née le 18 septembre
20. AMISSE Azilis, La Ville Boury, née le 23 septembre
21. GRYSON Élynn, Saint Pabut de Brambien, né le 25 octobre
22. LE GARNEC Raphaël, Le Vau Renard, né le 1^{er} décembre



MARIAGES



1. ROUILLÉ Gaële et KIELO BARAKA Youri, mariés le 15 juillet
2. POUSSIN Jean-François et TATARD Anaïs, mariés le 23 juillet
3. CREQUER Sabrina et LE VERGER Mickaël, mariés le 06 août
4. HOËLLARD Aurélien et HAUROGNÉ Julie, mariés le 19 août
5. PAVRET de la ROCHFORDIÈRE Antoine et BUREAU Véronique, mariés le 17 décembre

DÉCÈS

1. BRUNEL Michel, Bécavin, décédé le 08 janvier
2. HOUEIX Michel, 3 Hameau des Doux Amis, décédé le 15 mars
3. BÉGO Anne veuve BURBAN, Coët Daly, décédée le 04 avril
4. SIMONNOT Paul, Métairie de Chez Boissé, décédé le 30 mai
5. RANCHIN Thierry, La Ville au Val, décédé le 09 juin
6. GUILLAS Amélie veuve PICARD, La Touche, décédée le 08 juillet
7. HAUROGNÉ Auguste, Quénelet, décédé le 13 juillet
8. HOCHET Francis, Le Moulin à Vent, décédé le 15 juillet
9. WISLER Olivier, 10 Hameau du Galli, décédé le 15 août
10. PELLERIN Germaine veuve SCULO, Berthé, décédée le 27 septembre
11. HAUROGNÉ Jean, 13 Impasse de la Guilloterie, décédé le 27 octobre
12. DANIEL Fernande, La Ville Boury, décédée le 21 novembre
13. CLAINCHARD Armelle épouse BUFFET, Rochefort-en-Terre, décédée le 22 novembre



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2016

REALISATION DE L'AIRE DE JEUX

L'aménagement de l'aire de jeux a été réalisé en juin et juillet dernier. L'équipement vient d'être complété par une table de pique-nique. La fréquentation assidue de ce lieu prouve que l'équipement était attendu par les plus jeunes et leurs parents.

AMENAGEMENT DE LA RUE DES TILLEULS

Ces travaux sont désormais quasiment terminés. C'est l'entreprise CHARIER TP qui a réalisé ces travaux pour un montant de 59 206.50 € HT. L'essentiel des travaux s'est déroulé durant le mois de septembre dernier.

L'opération d'aménagement du bourg, commencée il y a tout juste 20 ans, est désormais achevée.

ANCIENNE MAIRIE : RENOVATION THERMIQUE

Ces travaux ont commencé en septembre dernier. Les entreprises attributaires des marchés sont les suivantes :

LOT	MONTANT HT
Lot n°1 : GROS ŒUVRE : SARL DANILO - ROCHEFORT EN TERRE	7 627.74 €
Lot n°2 : CHARPENTE : SARL THETIOT - LA CHAPELLE CARO	1 246.00 €
Lot n°3 : COUVERTURE : SARL CHATEL - LA GACILLY	3 166.56 €
Lot n°4 : MENUISERIES EXT. PVC ET INT. BOIS :SARL ROUXEL - MALANSAC	18 363.32 €
Lot n°5 : PLATRERIE CLOISONS SECHES ET ISOLATION : SARL BURBAN - MALANSAC	15 601.35 €
Lot n°6 : REVETEMENT DE SOLS ET MURS : SARL ARENA CARRELAGE - VANNES	2 087.06 €
Lot n°7 : ELECTRICITE : Ent. BRIAND - PEILLAC	5 131.00 €
Lot n°8 - PLOMBERIE SANITAIRES ET CHAUFFAGE : POLAIR SARL - ELVEN	3 311.00 €
LOT N°9 - PEINTURE : COLOR TECH SARL - PLOERMEL	10 780.63 €
TOTAL	67 314.66 €

Questembert Communauté a versé un fonds de concours de 4 200 € afin d'aider au financement de ces travaux.

Les occupants du logement n°02 ont été relogés provisoirement dans une maison dans le bourg. Ce déménagement étant indépendant de leur volonté, la commune a pris en charge la différence entre leur loyer actuel versé à la commune et le loyer du logement trouvé pendant la durée des travaux.

Ses derniers doivent s'achever en mars ou avril 2017 au plus tard. Les locataires retrouveront ainsi des logements bien isolés thermiquement et phoniquement et par conséquent plus confortables.

ACQUISITION TERRAIN SECTION I N°277

Anne-Marie BUINO a proposé de céder à la Commune de PLUHERLIN la parcelle cadastrée I n°277 d'une contenance de 8 ha 32 a 70 ca. Ce terrain est situé sur les Grées au nord du vieux bourg de ROCHEFORT EN TERRE. Sur ce terrain, passe le chemin de randonnée pédestre (GR38).

Le Conseil Municipal a accepté cette proposition et la cession a eu lieu pour un montant de 4 000 €.

AMENAGEMENT DES COMBLES DE LA MAIRIE

Ces travaux doivent débuter courant 1^{er} trimestre 2017. Il s'agit essentiellement d'aménager une salle destinée à entreposer toutes les archives de la mairie. Celles-ci sont en effet à ce jour dispersées dans diverses pièces et toutes les étagères sont pleines. Il était donc temps d'agir pour garantir une bonne conservation des archives municipales. Ces travaux permettront en outre d'assurer une meilleure isolation du bâtiment. Ils sont estimés à 70 000 € HT et subventionnés par le Conseil Départemental.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de curage de fossés ont été réalisés en fin d'année, essentiellement courant novembre. L'entreprise CHARIER TP a été chargée de cette opération. Environ 10 kms de voirie ont ainsi été assainies. Les principaux tronçons traités sont les suivants :

- entre Le Bolan en passant par Cartudo et Moulin de Clergerel et jusqu'à St Pabut de Bragoux ;
- du lavoir rue de la Cour Royale jusqu'à Carmoisan ainsi que Carguillotin ;
- entre Bon Réconfort jusqu'au Fol et la départementale 777a ;
- la route communale du côté du Moulin Rouge.

D'autres portions de voirie, moins importantes, ont également fait l'objet d'un curage de fossés : du côté de la Guette, du Moulin de Bragoux, de Belzoeuvre, du Vau Renard, de la Ville Boury, de la Croix aux Chênes, de la Vallée et de la Perchette....

SALLE LES GREES

La salle les Grées a été mise en service depuis le début de l'année 2015 soit il y a 2 ans. Un premier bilan s'impose donc.

Le premier constat est que son taux d'occupation augmente chaque année. Voici quelques chiffres au titre de l'année 2016 : il y a eu 35 locations de particuliers ; 10 locations par des associations pour des repas ou autres manifestations. Par ailleurs, la petite salle est utilisée chaque semaine pour les activités associatives (zumba, gym sénior et gym féminine, ateliers équilibr'âge, danse bretonne). Quelques autres utilisations ont également été recensées. En tout, la salle aura été utilisée 184 jours durant l'année. Et cela sans compter les jours nécessaires au ménage et aux états des lieux. L'utilité de la salle n'est donc plus à démontrer. Le second constat est que cet équipement donne satisfaction à ses utilisateurs : tous les retours sont très positifs.

Le bilan financier, quant à lui, fait apparaître 10 000 € en recettes liées aux locations pour une dépense de fonctionnement (eau, électricité, téléphone, produits d'entretien) à peu près équivalente.

Le seul problème rencontré à la salle les Grées - et non des moindres - concerne la pompe à chaleur : en effet, à la fin de l'hiver dernier, l'installateur a signalé un problème grave : l'un des deux moteurs de la pompe à chaleur ne fonctionne plus. Heureusement, la commune avait souscrit une assurance dommages-ouvrage et le problème a été pris en compte dans le cadre de cette assurance. Après expertise et accord entre l'installateur, l'assureur et la commune, le changement du moteur est prévu dans les premiers jours de janvier. Les vœux du Maire devraient donc se dérouler dans une salle bien chauffée.



REORGANISATION DU SERVICE DE LA CANTINE

Dans le cadre de l'amélioration du service de la cantine, une réunion a eu lieu en juin dernier avec Anne BEGO et Jean Pierre GALUDEC, adjoints, ainsi que le personnel de l'OGEC intervenant à la cantine, le Président de l'OGEC et le directeur de l'école St Gentien.

Le constat a été fait que des améliorations pouvaient être apportées au fonctionnement de la cantine.

A l'issue de cette réunion des propositions d'amélioration du service ont été proposées. Outre celles d'ordre matériel (douchette, claustras, chariot...), elles sont les suivantes : dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours à l'école, le temps du repas est désormais diminué. Il a donc été décidé qu'il y aurait un service commun aux petits et aux grands et non plus deux pour limiter les va-et-vient. Les intervenants disposeront d'un temps de repas de 20 mn, en dehors du temps du travail pris en charge par la

commune. Avec ces deux mesures, le temps de travail des trois intervenants de l'OGEC passe de 1h30 à 1h00 par jour.

en contrepartie un renfort d'une personne faisant partie du personnel communal a été décidé sur 1h30 afin d'aider au service et à la surveillance du temps de repas. Elle aide également au débarrasage de la cantine en fin de service.

Anne BEGO et Roselyne LOYER se sont rendues à la cantine en fin d'année scolaire 2015-2016 afin de tester l'organisation telle que proposée ci-dessus. Compte tenu de sa pertinence, elle s'applique depuis la rentrée de septembre 2016. Le constat que l'on peut faire depuis le début de l'année scolaire est que le temps de repas des enfants est désormais plus calme et serein et l'organisation du service plus efficiente.

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAL DEMANDE DE MODIFICATION N°01

Le Plan Local d'Urbanisme communal de PLUHERLIN date de mai 2008 et n'a pour l'heure fait l'objet d'aucune modification. Or, pour mieux « coller » à la réalité du terrain, quelques modifications du P.L.U. ont été demandées à Questembert Communauté, collectivité désormais en charge des documents d'urbanisme. Seule l'une d'entre elles a été jugée prioritaire. Il s'agit de créer un sous-secteur Aai du zonage Aa pour la parcelle ZM n°316 afin de permettre l'extension d'un bâtiment artisanal à la Regobe.

Par arrêté en date du 31 août 2016, André FEGEANT, Président de Questembert Communauté a donc prescrit la procédure de modification normale n°01 du Plan Local d'Urbanisme de PLUHERLIN. Le Conseil Municipal a confirmé sa volonté de créer un sous-secteur Aai du zonage Aa pour la parcelle ZM n°316 et donc a émis un avis favorable quant à cette modification.

Une enquête publique a eu lieu en novembre et décembre dernier afin de recueillir les observations du public.

LES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE COMMUNAUX CONTINUENT D'EVOLUER

Depuis ces dernières années et surtout ces derniers mois, les services enfance-jeunesse communaux ont connu de nombreux changements dans leur organisation. Les prises de compétences par Questembert Communauté et des changements d'horaires de l'école Saint Gentien ont fortement influencé la nature des propositions en direction des enfants et adolescents de la commune. Dernier évènement en date, le retour à la semaine de 4 jours de l'école à la rentrée de septembre 2016 (voir bulletin de juin).

Suite à ce retour à la semaine de 4 jours, certaines familles se sont retrouvées en difficultés le mercredi matin pour encadrer leurs enfants et l'ont signalé. En lien avec Questembert Communauté et le Centre Social Eveil, et suite au sondage faisant apparaître un besoin pour une quinzaine d'enfants, la commune a donc mis en place un service de garde (centre aéré) le mercredi matin. Il a été convenu avec nos partenaires que ce service était proposé à titre provisoire sur une période d'essai, jusqu'en décembre. Il apparaît que la fréquentation n'aura jamais dépassé 5 enfants et que l'animateur se sera souvent retrouvé en responsabilité de 2 enfants. C'est donc, certes avec regrets mais assez logiquement, que ce service s'est arrêté. Le Centre Social Eveil, s'est

évidemment rapproché des familles utilisatrices du service pour tenter de trouver une solution individuelle.

Par ailleurs, au fil de ces différents changements, notre animatrice communale, Marie Blanchard, s'est vue confier de nombreuses responsabilités qu'elle a assurées avec beaucoup d'enthousiasme et de compétence. Aujourd'hui, parmi toutes ces missions, seuls les ateliers BB lecteurs sont une compétence communale. De ce fait et depuis son retour de congé maternité en novembre, Marie occupe un poste au sein de Questembert Communauté et ne sera plus en mesure d'assurer de mission à Pluherlin au nom de la commune.

Pendant l'arrêt de Marie, Jacqueline ABRIC qui fréquentait les BB lecteurs en tant que bénévole, a proposé au printemps dernier quelques ateliers pour répondre à la demande de nombreuses assistantes maternelles.

A partir ce mois de janvier, les ateliers BB lecteurs reprennent leur rythme à raison de 2 ateliers par mois. La commune a fait appel aux animateurs du Centre Social Eveil pour ce redémarrage. Rendez-vous à la garderie-médiathèque selon les horaires affichés en mairie et à l'entrée du bâtiment.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2017

Une réunion de la commission « bâtiments » a eu lieu le 05 septembre dernier afin d'examiner les travaux d'investissement envisagés pour 2017 et de dégager des priorités. Le Conseil Municipal, lors de sa réunion en date du 05 octobre 2016, a ensuite pris les décisions suivantes :

Les travaux suivants seront réalisés au titre de l'année 2017 :

1 - accessibilité des bâtiments communaux

L'année dernière dans le cadre du document ADAP, la commune a pris l'engagement de réaliser les travaux d'accessibilité de tous ses bâtiments communaux en 2017. Cela concerne pas moins de 13 bâtiments. Le coût de ces travaux a été évalué à environ 90 000 € HT. Pour ce faire, des subventions ont été demandées auprès du Conseil Départemental et de l'Etat.

Ces travaux seront réalisés dans le courant du second semestre 2017.

2 - rénovation du cadastre napoléonien

Les archives de la mairie sont récentes : la plupart ont moins de 50 ans. En effet, l'essentiel des documents anciens et ayant une valeur historique est désormais conservé aux archives départementales : registres d'état civil datant d'avant 1862, registres de délibérations d'avant 1958 etc.

Le seul « rescapé » est le cadastre napoléonien de 1840. Or, compte tenu de sa détérioration et de ses conditions de conservation qui, pour l'instant, ne sont pas optimales, les archives départementales souhaitent le récupérer. Ce document fait à la main et dont les planches sont en couleur est d'une grande valeur patrimoniale. C'eût été un véritable crève-cœur de le voir partir... même à une trentaine de kilomètres de PLUHERLIN !

Le Conseil Municipal a donc décidé de le restaurer ainsi que ces annexes afin qu'il puisse être conservé en mairie. Des devis ont été demandés et celui de PERGAMENA a été retenu pour un montant de 11 559.47 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental et une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) devrait compléter le financement.

Pour ceux qui souhaitent le consulter, les archives départementales ont mis en ligne leur exemplaire du cadastre napoléonien de PLUHERLIN.

3 - panneau d'affichage pour les associations à La Regobe

Afin d'offrir une meilleure visibilité pour les activités des associations pluhérinoises, il est décidé d'installer des supports près du rond-point de la Regobe pour que chaque association puisse afficher ses manifestations.

4 - travaux de voirie - programme 2017

Comme chaque année, un programme d'entretien de voirie est prévu au budget.



5 - ancienne école : correction acoustique et équipement vidéo projection

Comme indiqué dans le dernier bulletin, l'ancienne école



a fait l'objet d'un rafraîchissement au printemps 2016. Notamment, les sanitaires ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Mais les utilisateurs

de l'ancienne école savent que son défaut majeur est resté en suspens : la salle est particulièrement sonore, ce qui peut être fort désagréable.

Une étude acoustique a donc été réalisée afin de corriger ce problème. Dans ses conclusions, elle préconise de réaliser un faux-plafonds et poser des dalles en plaques perforées aux deux pignons de la salle. Une consultation a été lancée pour la réalisation des travaux recommandés. C'est le devis de l'entreprise ROUXEL de MALANSAC qui a été retenu pour un montant de 6 196.00 € HT. Ces travaux doivent être réalisés début janvier 2017. La mise à niveau de l'éclairage de la salle sera assurée en interne par Pascal SERAZIN, responsable du service technique. Enfin, un vidéo projecteur sera installé pour compléter l'équipement. L'ancienne école pourra donc bientôt rivaliser avec le confort de la salle les Grées... enfin presque.

6 - Chemins ruraux : curage de fossés + d'arasement herbe

La dernière opération d'envergure concernant les chemins ruraux date des années 2011 et 2012. Il s'était alors agi de procéder à des dérasements et reprofilages de chemins. L'opération sera renouvelée en 2017. Un tel chantier d'entretien présente l'intérêt de maintenir les chemins d'exploitation en bon état.

7 - aménagement de sanitaires près du hangar vert.

Il est prévu d'installer des sanitaires publics, près du hangar vert. Ils seront destinés aux nombreux utilisateurs des installations du complexe sportif Albert Allain (aire de jeux, boulodrome etc...).

les projets suivants seront étudiés durant l'année 2017 :

1 - Aménagement d'une aire de camping-cars

L'intérêt d'aménager une aire pour les campings-cars sur la Commune paraît de plus en plus évident. On constate en effet souvent la présence de camping-cars stationnés sur les différents parkings du bourg et jusqu'au Moulin Neuf. Ces voyageurs sont en outre susceptibles de dynamiser le commerce local. La réflexion est donc en cours.

2 - Réhabilitation de la salle Françoise d'Amboise et du foyer des jeunes

La salle Françoise d'Amboise est située en plein centre bourg et est quelque peu vieillotte et notablement sous-utilisée. Son devenir doit faire l'objet d'une étude pour en faire un lieu plus vivant.

3 - Panneau d'affichage électronique

Une réflexion communautaire est en cours afin d'envisager un achat groupé de panneaux d'affichage électronique. Les manifestations pourraient y être affichées ainsi que toute information susceptible d'intéresser les habitants.

4 - Aménagement d'un terrain multisports

C'est un peu la mode en ce moment : les terrains multisports (ou city park) fleurissent un peu partout dans nos communes. Les communes de MOLAC et CADEN viennent de se doter d'un tel équipement. Il s'agit de créer un espace de jeux pour le sport de plein air (basket, foot...), ouvert tous les jours et à n'importe quelle heure afin que les jeunes (et moins jeunes) fassent du sport.



QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Moulin Neuf : la rénovation se poursuit

Les premiers aménagements ont démarré en juillet dernier par la réhabilitation de l'aire de stationnement à l'entrée principale du site et la création par Questembert Communauté d'un cheminement piéton sécurisé pour accéder au centre ville de Rochefort-en-Terre à pied. Du fait de la topographie du site, ce cheminement n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Des places de stationnement leur sont réservées dans la cité.

La Commune de Rochefort-en-Terre a réalisé l'éclairage le long du chemin donnant une atmosphère magique en cette fin d'année.

Outre l'amélioration des conditions de stationnement pour les usagers du site du Moulin Neuf, cette aire jouera le rôle de « parking secondaire » pour les visiteurs de Rochefort-en-Terre en période de forte affluence touristique (période estivale et fêtes de fin d'année).

Sur le site en lui-même, les travaux ont débuté après que les formalités (autorisations d'urbanisme et appels d'offres) aient été faites. La démolition des anciens gîtes de « Sous le bois » est désormais achevée. La production des 50 chalets est lancée et les travaux de terrassement viennent de commencer. La réhabilitation de l'auberge est engagée.

Enfin, le devenir des gîtes de Kérioche fait l'objet de plusieurs pistes de réflexion. L'une d'entre elles pourrait être retenue en début d'année 2017. Affaire à suivre...

Contact : 02 97 26 59 51 - moulin-neuf@questembert-communaute.fr

Suivez-nous sur **facebook** !





PLUi : où en sommes-nous ?

En octobre et novembre, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable « colonne vertébrale » du futur PLUi, a été débattu en conseils municipaux, présenté au public à Questembert et Malansac et présenté aux services de l'État et autres partenaires institutionnels.

Le débat en conseil communautaire s'est tenu le 12 décembre, achevant cette phase décisive.

La phase suivante va ensuite décliner réglementairement les grandes orientations du PADD.

Les études complémentaires au PLUi

- **Inventaires bocages et zones humides**

Réalisées et/ou pilotées par le Grand Bassin de l'Oust et le Bassin du Trévelo suivant les secteurs géographiques, les mises à jour des inventaires bocages et zones humides serviront à l'établissement de la Trame Verte et Bleue, support de notre biodiversité.

Les résultats des études sont attendus pour le printemps 2017.

- **Diagnostic agricole**

Les données de cette étude permettront de préserver les outils et les ressources agricoles, en particulier le foncier. Une présentation publique de ce diagnostic devrait être organisée courant janvier 2017.

Le document est consultable sur www.questembert-communaute.fr rubrique Aménagement/PLUi valant SCoT/les étapes.

- **Schéma d'assainissement des eaux pluviales**

Il est actuellement en cours de réalisation dans les communes.

Permanence d'élus le 1^{er} mardi matin de chaque mois

Si vous avez des interrogations sur le PLUi, vous pourrez prendre rendez-vous au 02 97 26 59 51 pour rencontrer les élus le 1^{er} mardi matin de chaque mois à la Communauté de Communes 8 avenue de la Gare à Questembert.

PLU communaux

Les enquêtes publiques pour La Vraie-Croix, Larré, Le Cours, Malansac, Pluherlin et Questembert ainsi que la mise à disposition du public pour Berric sont lancées. Si les conclusions sont favorables aux modifications proposées, l'approbation des modifications est prévue au conseil de février 2017.

Contact : 02 97 26 59 51 - amenagement@questembert-communaute.fr

Suivez-nous sur **facebook** !

FESTI'MOMES A PLUHERLIN

Ce festival dédié à la petite et même très petite enfance, se déroule dorénavant tous les deux ans. Ce mois de novembre a vu les 13 communes de Questembert Communauté accueillir des spectacles de qualité.

Pluherlin avait la charge cette année d'accueillir 4 représentations et, profitant des espaces fonctionnels de la salle Les Grées, l'organisation y avait programmé une journée de formation pour les professionnels de la petite enfance. La salle préparée par une équipe de bénévoles soutenue par Pascal de la mairie, s'est donc transformée pour une semaine en salle de spectacle. En fonction des salles et de la nature du spectacle, les contraintes techniques ne sont pas les mêmes. Un point commun cependant, faire le «noir» ! A la salle «Les Grées», la boîte noire a été installée dans la grande salle, la petite permettant d'accueillir enfants et parents.

Plus de 150 personnes ont fréquenté cet espace à l'occasion de Festi'Mômes 2016. Le spectacle intitulé «Dans les plis de mes rêves» de la compagnie nantaise, Charabia, a captivé petits et grands. Mathilde Lechat musicienne, chanteuse, conteuse et exploratrice de matières sonores a interprété un solo de voix en mouvement, sous la forme d'un parcours au plus près des enfants. Dans un espace poétique elle fait «circuler» la voix et son corps danse. Par la modulation et la vibration du son, elle cherche à retrouver les émotions premières de la voix qui explore, joue, chante, «phonétise», invente des langues, crie, pleure, rit, appelle.

Pendant que les tous petits jouaient dans l'espace aménagé, les parents ont pu prendre le temps d'échanger sur leurs émotions après chaque séance autour d'un café ou d'un jus de pommes avec l'artiste et les bénévoles présents.



Nouveau !

Questembert Communauté vient de lancer une newsletter. Inscrivez-vous dès maintenant depuis la page d'accueil de www.questembert-communauté.fr et choisissez les thématiques qui vous intéressent parmi la culture, l'enfance-jeunesse, la piscine, les déchets, le développement économique, la gérontologie...!

MEDIATHEQUE DE PLUHERLIN

Spectacle les Madeleines le 05 octobre dernier :

Dans le cadre du programme d'animations *d'une médiathèque à l'autre* proposé par Questembert Communauté, la médiathèque accueillait le 5 octobre dernier, le spectacle **Madeleines** de la compagnie du Tapis Bleu. Incarnant différentes « Madeleine », la comédienne Karine Puesh nous a fait découvrir quatre beaux destins de femme tour à tour émouvante ou drôle. A l'issue du spectacle, le public conquis, a pu échanger avec la comédienne sur son travail et l'origine du spectacle créée à partir de témoignages de résidentes de la maison de retraites des Charmilles à Redon.



Prochain spectacle le samedi 29 avril à 10h30 : Farfallina

De la chenille au papillon, du potager au verger, il suffit d'un battement d'aile pour partir en voyage au fil des histoires.... Pour les 0-4ans accompagnés. **Sur inscription.**

Pour toutes les animations du réseau demandez le programme !

Ou consultez les infos sur le site

www.mediatheques.questembert-communaute.fr



Reprise des bébés lecteurs à partir de janvier 2017 !

Renseignements :

Centre social Eveil 02-97-66-24-63

Rappel des conditions d'emprunt de documents à la médiathèque

Tarifs médiathèque :

Abonnement foyer Questembert Communauté : 12€ (20 € si non résident)

Abonnement gratuit pour : les - de 18 ans, les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif).

Conditions de prêt : 6 livres par emprunteur ; 2 revues par emprunteur ; 1 cd-rom par emprunteur ; 1 jeu ludothèque par emprunteur ; 2 dvd par emprunteur.

Votre inscription vous donne accès au prêt dans les 13 médiathèques du Pays de Questembert. Avec votre carte personnelle, vous pouvez réserver et emprunter en même temps sur l'ensemble du réseau et la navette vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix.

Pour consulter votre compte emprunteur, rechercher et réserver des documents, vous pouvez vous connecter au site des médiathèques du pays de Questembert: www.mediatheques.questembert-communaute.fr.

Vous y trouverez également toutes les informations pratiques (horaires, coordonnées) de la médiathèque de Pluherlin et des 12 autres médiathèques du réseau.

Espace multimédia : connexion Internet gratuite ; copie noir et blanc : 0,20 € ; couleur : 0,40 €



Médiathèque de Pluherlin : 02-97-43-37-41 / mediatheque.pluherlin@orange.fr

URBANISME

Demandes de permis de construire enregistrés en 2016 (permis accordés ou en cours d'instruction) :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
FOLLET Pascal	1 Pré de l'Alouette	JEGARD L.M. / CASTETS P.Y.	Le Fol
LE PIOLET B / VILLENEUVE T	Le Fol	TRAVERS F / MAHIEU V	6 Hameau du Galli
DUFOSSE D / PIERSON G	25 Pré de l'Alouette	BRISON Annie	5 Pré de l'Alouette
BLANCHO Giovanni	Route des Landaises	RICHARD Michel et Ghislaine	14 Pré de l'Alouette

AUTRES

NOM	ADRESSE	
MAES Vincent	Les Landaises	Construction d'un préau en annexe
LAYEC Didier	Carbouède	Construction d'un abri piscine
DANILET René	St Pabut de Brambien	Réhabilitation d'un hangar existant
GUEHENEUC Guylaine	Le Fol	Construction d'un carport
RONNIN Jean Paul	St Pabut de Brambien	Construction d'une véranda

Liste des déclarations préalables de travaux acceptées ou en cours d'instruction pour l'année 2016 :

CLOTURES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
PALLAVICINI Michel	Le Cormier	GUILLOUCHE Davis	24 Hameau du Galli
FELDEN Thierry	La Regobe	HOELLARD Aurélien	Le Jonio
BOURGEAIS Yannick	6 Place St Gentien	PELBOIS Georges	5 Hameau de la Pichonnerie

ABRI DE JARDIN

CHOGNON Yvonne	Renelvin		
----------------	----------	--	--

AUTRES

TIREL G / BROUARD P	Carade	Modifications ouvertures + Surélévation garage
PIRON Serge	2 Hameau des Doux Amis	Construction Préau ouvert
NORREEL Jacques	Le Pont d'Arz	Rénovation habitation + construction d'un abri de jardin + clôture
ATE ISOLEO France	4 Rue du Calvaire	Pose de panneaux photovoltaïques
QUEVA Yann	9 Rue du Clos Saint Hernin	Extension maison
GALUDEC Jean Pierre	2 Allée des Chênes	Modification aspect extérieur Véranda
VANDERHOEVEN Michèle	Le Pont d'Arz	Pose de 3 fenêtres de toit
LE CRAVER Marie Christine	Chemin St Nicolas	Isolation par l'extérieur et Terrasse bois
THIBON Norbert	Berthé	Modification ouvertures
IMMO CONFORT	1 Allée des Chênes	Pose de panneaux photovoltaïques
LUCAS Dominique	5 Rue du Clos Salmon	Construction auvent + modification porte garage
BOUTEILLE B / ROSENBERG A	5 Rue de Tournebride	Bardage façade Nord
PICARD Gérard	1 Rue de Tournebride	Création d'une porte
BLANCHO Michelle	Route des Landaises	Division parcelle
TIREL G / BROUARD P	Carade	Isolation par l'extérieur, bardage
HAUROGNE Ludovic	La Grée de Kerpena	Division parcelle
ONIMUS Rémy	Bellevue	Construction garage
GUEHENEUC Michel	Le Petit Village	Division parcelle
ENEDIS	Le Pont d'Arz	Pose d'un transformateur

1 - POUR LA SALLE LES GRÉES

INTITULE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
	Commune	Hors Com- mune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Com- mune
Grande Salle	124 €	155 €	62 €	78 €	GRATUIT pour 4 repas par an. Au-delà, faire une demande	Faire une demande
Grande Salle + Hall	187 €	234 €	94 €	117 €		
Grande Salle + Hall + Office	259 €	324 €	130 €	162 €		
Grande Salle + Office	196 €	245 €	98 €	123 €		
Petite Salle	83 €	104 €	42 €	52 €		
Petite Salle + Hall	146 €	183 €	73 €	91 €		
Petite Salle + Hall + Office	218 €	273 €	109 €	136 €		
Petite Salle + Office	155 €	194 €	78 €	97 €		
Les 2 salles	207 €	259 €	104 €	129 €		
Les 2 salles + Hall	270 €	338 €	135 €	169 €		
Les 2 Salles + Hall + Office	342 €	428 €	171 €	214 €		
les 2 Salles + Office	279 €	349 €	40 €	174 €		
le Hall (Vin d'honneur)	63 €	79 €		---		
Office		---	---	---	103 €	

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	56 €	71 €	56 €	71 €

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE	
Les 2 salles	295 personnes assises et 373 personnes debout
la grande salle	204 personnes assises et 257 personnes debout
la petite salle	91 personnes assises et 115 personnes debout

2 - POUR L'ANCIENNE ECOLE

INTITULE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	45 €	45 €	--	--	GRATUIT	Faire une de- mande
Réunion	58 €	73 €	--	--		
location salle	142 €	178 €	71 €	89 €		
utilisation cuisine de la cantine	80 €	80 €	--	--		

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	35 €	45 €	gratuit	

- Un contrat de location sera signé avec les personnes qui louent la salle. Le paiement intégral de la location sera réclamé lors de la remise des clés. Un chèque de caution de 250 € sera demandé à chaque location.
- 1 chèque de caution de 150 € sera demandé aux utilisateurs de la cuisine de la cantine avant la prise de possession des lieux. Il sera restitué après état des lieux si les locaux sont laissés dans le même état que lors de la remise des clés.

La salle de la cantine ne sera pas louée, sauf situation exceptionnelle et uniquement pour les associations. Lors de l'utilisation de la cuisine de la cantine, l'utilisation du lave-vaisselle sera autorisée.

SALLE FRANCOISE D'AMBOISE

INTITULE	TARIFS 2017
Spectacle, sans répétition, à l'unité	40.00
Spectacle, 1 séance et 3 répétitions	90.00
Réunion ½ journée	20.00
Réunion 1 journée	40.00
Répétition théâtre, à l'unité	20.00
Salle annexe ou maison des associations	25.00

(la salle Française d'Amboise est gratuite pour les associations de Pluherlin)

SALLE OMNISPORTS

INTITULE	TARIFS 2017
1 heure de location - particulier PLUHERLIN	2.50
1 heure de location - particulier hors PLUHERLIN	5.00
Electricité pour tous (de l'heure)	2.50
Ecole publique de ROCHEFORT et celle de PLUHERLIN	gratuité

BOULODROME COUVERT

INTITULE	TARIFS 2017
½ journée - particulier PLUHERLIN ou EXTERIEUR	5.00 €

CONDITIONS D'UTILISATION : l'utilisation du boulodrome couvert sera possible tant pour les associations que pour les particuliers, quelle que soit leur commune d'origine.

- L'utilisation du boulodrome couvert par les particuliers fera l'objet du paiement d'une location d'un montant de 5 € par demi-journée.
- Les sanitaires de l'atelier garage ne seront pas mis à la disposition des particuliers.
- Les clés seront mises à disposition auprès de l'Amicale bouliste
- Les locaux ne sont destinés qu'aux jeux de boules bretonnes et aux palets à l'exclusion de la pétanque.

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

INTITULE	TARIFS 2017
Concession de 30 ans	130.00
Concession de 50 ans	200.00
Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans	210.00

ABONNEMENTS MEDIATHEQUE

Les tarifs de la médiathèque sont votés par Questembert Communauté sauf pour :

IMPRESSIONS ET AUTRES	TARIFS 2017
Accessoire relieuse : réglette	0.30 €
Accessoire relieuse : transparents	0.30 €

Par ailleurs, tout document (livre, DVD, CD...) perdu ou détérioré sera à remplacer ou à rembourser à son prix d'achat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DETERMINATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE 2017

Chaque année, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la revalorisation ou non de la redevance assainissement recouvrée par la SAUR pour la Commune.

Pour 2017, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs de la surtaxe communale. A compter du 1^{er} janvier 2017, ils seront donc les suivants :

Montant de la surtaxe Abonnement :	29.00 €
Montant surtaxe M ³ consommé de 0 à 30 m ³ :	0.120 €
Montant de la surtaxe au-delà de 30 m ³ :	1.400 €

ECOLE SAINT GENTIEN

A la découverte des 5 continents

Cette année, nous avons choisi de voyager en partant à la découverte des 5 continents. Notre objectif est de découvrir les cultures, la littérature, la géographie et les musiques du monde. L'arbre de Noël nous a permis de présenter aux parents différentes danses des quatre coins du monde. Nous aurons aussi au mois de mars, un spectacle sur le thème des 5 continents. Enfin, nous visiterons un zoo et des parcs animaliers. Nous clôturerons ce thème par un diaporama.

Cette année, les CE2 CM1 et CM2 iront en classe de neige à Gavarnie. Pour nous préparer, M. Gautier est venu nous présenter au travers d'un diaporama la faune et la flore en montagne. Lors de notre séjour, nous essaierons de partir à la recherche des traces des animaux. Sinon, au programme de notre semaine, nous aurons : balade en raquettes, cours de ski, visite d'une centrale électrique, d'une fromagerie...

Depuis la rentrée, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves en lien avec la semaine du goût. L'objectif est de faire découvrir l'environnement proche des élèves et de rencontrer les différents acteurs de la commune.

- Les maternelles ont accueilli l'association les Toqués de Pluherlinois et ses bénévoles pour faire des pizzas salées et sucrées ;

- Les GS ont fait un concours de dessin sur le thème de la semaine du goût. Les dessins ont été affichés chez Violaine, l'épicerie de la commune ;

- Les primaires sont allés visiter la cidrerie de la Pépie. Les élèves ont pu déguster différents jus de pomme et différentes variétés de pommes.

Comme chaque année, les enseignants et les personnels OGEC se sont retrouvés le vendredi 2 décembre pour la journée de la fraternité. Lors de cette journée, les

élèves n'ont pas classe. Le personnel éducatif en profite pour faire une pause le temps d'une journée afin de réunir toute la communauté éducative d'un établissement dans l'idée de prendre du recul, d'analyser l'existant et de donner un horizon à ses orientations et projets. La DDEC nous invite à ré-enchanter l'école. Dans cette démarche, nous avons travaillé sur le ré-enchantement du « nous » en réfléchissant sur la relation Ecole-Famille. A cette occasion, nous avons sollicité l'APEL de l'école pour répondre à quelques questions identiques à celles du personnel éducatif dans le but de voir les représentations de chacun.

Comme chaque année, les CM2 ont un lien privilégié avec le collège. Cette année, ce lien est encore renforcé avec la création des nouveaux cycles. (Cycle 3 : CM1-CM2-6^e) Pour cette occasion, les enseignants de CM2 assistent au conseil d'élèves du collège. En fin d'année, ce sont les professeurs de collège qui viennent assister au conseil de cycle des CM1-CM2.

De plus, un nouveau dispositif le CEC (Conseil Ecole Collège) permet à des élèves de tous les niveaux du collège de venir rencontrer des élèves de primaire autour d'un thème : débat philosophique, expérience de sciences, cours de sport...

Toute l'équipe éducative remercie l'ensemble des parents, intervenants et bénévoles qui permettent à l'école de réaliser tous ses projets. Pour inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.

Tél : 02 97 43 37 44

Mail : eco56.stge.pluherlin@enseignement-catholique.bzh

Site internet : www.ecolesaintgentien.fr



A.P.E.L DE L'ECOLE ST GENTIEN

L'association des parents d'élèves de l'école Saint Gentien vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



2017 va commencer par une classe de découverte dans les Pyrénées, au Cirque de Gavarnie, plus exactement pour les CE2, CM1 et CM2. Ils goûteront aux joies de la neige, découvriront pour certains le ski pendant que d'autres se perfectionneront. Ils découvriront la région au travers d'un rallye et d'une randonnée en raquettes, feront la visite incontournable d'une fromagerie et profiteront surtout de 5 jours inoubliables dans un paysage bien différent de leur quotidien. Souhaitons leur Bon Voyage !

Bon séjour également aux autres élèves de l'école, de la maternelle au CE1, qui profiteront eux aussi d'une excursion vers une destination qui reste encore inconnue pour le moment.

Cette année ayant pour thème « les 5 continents » les enfants découvrent le monde. Ils ont pu profiter de la projection du film « Tous en haut du monde » au cinéma Iris de Questembert et prochainement un spectacle sur ce thème leur sera proposé en partenariat avec l'école de Saint Gravé.

C'est grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées dans l'année que l'A.P.E.L peut participer au financement des différents projets pédagogiques, En septembre dernier le moules frites karaoké a remporté un franc succès. La date est déjà réservée pour l'année prochaine : le 30 septembre 2017.

L'arbre de Noël a eu lieu ainsi que la vente de chocolats et confiseries de Noël. Merci beaucoup aux familles qui ont participé et aux acheteurs. Rendez-vous l'année prochaine à l'Asphodèle le vendredi 15 décembre 2017. Nous réitérerons le loto à la salle « Les Grées », animé par Gilles le 08 avril 2017.

Enfin notre kermesse, dans la cour de l'école, clôturera l'année scolaire le 26 juin 2017, avec son repas sous chapiteau, les traditionnelles danses des enfants sur le podium et les différents stands jeux

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël, en famille et/ou entre amis et une Très Belle Année 2017 !

COURS DE DANSES BRETONNES A PLUHERLIN

Depuis octobre, les cours de danses bretonnes ont repris à la salle des Grées de Pluherlin. Ils sont animés par Christophe et permettent à chacun de voir, revoir ou apprendre les danses qui font bouger les amateurs de fest-noz et fest-deiz de Bretagne et d'ailleurs. Andro, hanter dro, ridées, danses en rond, en ligne, avant deux et autres gavottes rythment les soirées.

C'est dans une ambiance conviviale et détendue, dans une salle exceptionnelle, sur parquet, que tous les amateurs poussent la porte tous les jeudis soir à 20h pour les débutants et 20h30 pour ceux qui ont une pratique ou une première expérience.

Actuellement ce sont régulièrement une vingtaine de danseurs qui viennent aux cours.

Un fest-noz est aussi programmé pour le 12 février 2017.

COMITE DE JUMELAGE PLUHERLIN-INCOURT

Le Comité de Jumelage a accueilli nos 26 amis Belges du 5 mai au 8 mai 2016.

La 1^{ère} soirée s'est déroulée chez les hébergeants.

La seconde journée a été consacrée à la visite de Rochefort-en-Terre. Ensuite le groupe a été accueilli pour une dégustation de cidre à l'atelier de la Pépie par Benoit. Avant le repas du soir, un apéritif était offert par la municipalité suivi de galettes et crêpes très appréciées par nos Amis Belges et animé par le groupe de danse de Pluherlin.

La 3^{ème} journée a été l'occasion de visiter l'île d'Arz et d'y faire une randonnée. La soirée s'est ensuite poursuivie chez les hébergeants.

Les bénévoles du Comité et tous les hébergeants sont chaleureusement remerciés pour leur sens de l'accueil et leur convivialité.

Quelques Pluherlinois et le groupe de danse de Pluherlin se sont déplacés à Incourt à l'occasion de la fête des Chouans.

Le Comité de jumelage prévoit d'organiser un séjour à Incourt du 25 au 28 Mai 2017, ouvert à tous. Pour toutes les personnes intéressées par ce voyage, veuillez contacter Christian TANGUY au 06-87-79-19-99 ou Roselyne LOYER au 02-97-66-37-19 le plus tôt possible.

Merci à toutes et à tous.

Le Comité de Jumelage



ENTENTE SAINT MARC - CHAPELLE DE CARTUDO



Les manifestations prévues en 2017 sont les suivantes :

- le 22 ou 29 avril (date à confirmer) : Messe à la chapelle, suivi d'un apéritif.
- le 25 mai : concours de boules en quadrette près de la salle omnisports.
- le 8 juillet : fête de la chapelle avec un tournoi de palets en doublettes, une messe en fin de journée, repas sous chapiteau et concert dans la chapelle.

Côté travaux, sont programmés en 2017, la peinture de la main courante, le nettoyage extérieur de la chapelle, le nettoyage de la fontaine et le remplacement de sa statue, disparue depuis un certain temps.

Le bureau vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017.

Le bureau.

LES AMIS DE BON RECONFORT

La fête de la chapelle de Bon Réconfort, fin août, a de nouveau réuni tous les passionnés de boules bretonnes. Le samedi 27, le concours communal a été remporté par Ludovic Haurogné et Michael Meluc (déjà vainqueurs en 2013) contre Gildas Possémé et Serge Rousseau.

En juin, 78 équipes s'étaient inscrites à ce concours. Le concours féminin a vu la victoire de Marie-Paule Gousset et Nadine Magnen (8 équipes). Toutes les équipes présentes ont été récompensées. Merci aux généreux donateurs. La journée s'est terminée par la fricassée servie sous le chapiteau. Le dimanche, 28 équipes ont participé au concours régional en quadrette. Merci à tous les joueurs et bien sûr aux bénévoles.



Les travaux réalisés en 2016 ont été les suivants : il y a d'abord eu la rénovation de la «barre de communion» se trouvant devant l'autel (bois pourrissant). Par ailleurs, en octobre dernier, un samedi, beaucoup de bénévoles étaient présents pour rénover les terrains de boules : nettoyage, sablage, mise en place de protections.

Les projets à venir portent sur la rénovation du portail et la réfection de la peinture intérieure.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs voeux pour 2017.

Le bureau.

CLUB DES AINES

Le Club des Aînés de Pluherlin se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois, afin de partager un bon moment de convivialité. Ainsi, nous jouons à divers jeux : belotte, scrabble, triomino, rumikub, etc... C'est également l'occasion de bavarder amicalement.

A la belle saison, le Molky et les jeux de boules prennent le relais pour les activités à l'extérieur.

En janvier, nous tirons les rois, en février nous faisons les crêpes pour la chandeleur. Enfin en juin, un voyage termine l'année.

L'an passé, avait été organisée une visite de la criée du Guilvinec avec dégustations de langoustines, suivi du déjeuner. L'après-midi avait été consacré à la découverte de Bénodet en petit train. Le voyage s'était achevé avec la visite d'une biscuiterie et la fabrication du célèbre Kouign-Amann que chacun a pu déguster.

Nous invitons tous les nouveaux retraités à nous rejoindre. Nous les accueillerons avec joie.

Le Club des Aînés souhaite à tous ses meilleurs vœux.

Le bureau



ARZ SCENE THEATRE



L'année 2016 a été marquée par deux événements. En février nous avons donné quatre représentations d'une pièce d'Astrid Veillon : « La salle de bain » puis, en fin d'année, nous avons proposé six séances de café-théâtre sur le thème : « 1916-2016 ». Nous avons aussi modestement participé au « crêpothon » en animant la soirée du 2 décembre.

A l'instar de l'iceberg, la partie invisible de l'activité théâtrale est sept fois plus importante que ce qu'on

voit ! Recherches, lectures, répétitions, élaboration des décors nous occupent bien une soirée par semaine voire deux soirées quand l'échéance approche mais, pour des passionnés, le temps ne compte pas. Et au final, ne reste que le plaisir d'avoir donné du plaisir !

La troupe compte une quinzaine de personnes dont huit comédiens. Aussi, nous invitons tous ceux qui aiment le théâtre à nous rejoindre. Il y a la possibilité d'apporter ses compétences ou d'en apprendre de nouvelles dans des domaines aussi variés que le travail de comédien, de musicien, de danseur, de costumière, de décorateur, d'éclairagiste et la liste n'est pas exhaustive.

Nous sommes affiliés à la FNCTA (fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation). Son antenne locale est l'ADEC 56, située à Josselin, qui fédère les troupes de théâtre du département et qui propose des formations selon les besoins ainsi que des rencontres avec des auteurs. Elle gère aussi une bibliothèque d'ouvrages de théâtre qui compte plus de 6 000 titres.

Nous envisageons de continuer à proposer chaque année du café-théâtre car cette formule plaît au public pour son aspect convivial et détendu. N'hésitez pas à venir assister à nos spectacles !

Pour tous contacts, Virginie Courty: 06-06-44-16-87 ou Dominique Rescan: 02-97-66-12-14

GYM DOUCE ET ATELIERS EQUILIBR'AGE

Les cours de gym d'Antoine et Christabel ont repris fin septembre, les lundis de 14 h00 à 15 h 00. Ce sont des cours de gymn pour entretenir la force, la souplesse, l'équilibre, s'initier à la relaxation, adaptés aux séniors mais aussi aux plus jeunes. Chacun y respecte ses douleurs, ses limitations, ses possibilités, en adaptant le niveau de difficulté à ses capacités. Le but est de garder la santé en se faisant plaisir dans une bonne ambiance avec un groupe sympathique, que vous pouvez découvrir pour une partie sur la photo !

L'abonnement est au trimestre pour 25 euros.

Cette année, certains cumulent la participation au cours de gymnastique, puis à l'atelier équilibr'âge.

Pour tout renseignement, contacter Antoine au 06.07.15.40.27 ou Christabel au 07.78.55.22.04





PIELIN MULTISPORTS est une association sportive affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France, qui propose aux enfants et adultes de votre commune des cours de Zumba® (à partir de 4 ans) et de Gymnastique Rythmique (dès 8 ans).

L'association compte plus de 130 adhérents répartis sur les 4 communes où sont dispensés les cours.

Les cours sont proposés, tout au long de la semaine à Pluherlin, Rochefort en Terre, Malansac ou Caden.

D'autres évènements sont organisés :

- Participation au Téléthon
- Zumba® party
- Spectacle de fin d'année

Prochaines dates à retenir : le 28 janvier 2017 avec le gala de la Gymnastique rythmique, qui se déroulera à la salle des Grées. En avril, une Zumba® party ouverte à tous, même aux débutants !

Il est encore possible de vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter : pielin.multisports@gmail.com ou par téléphone 06.85.34.35.54

Site internet : <http://www.pielin-multisports.com/>



PLANNING 2016-2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	ZUMBA® GOLD / GOLD TONING PLUHERLIN 9h15-10h30				ZUMBA® KIDS (7-11 ans) CADEN 9h- 10h
ZUMBA® KIDS JR (4-6 ans) PLUHERLIN 17h - 18h	* possibilité de récupérer les enfants à l'école Saint-Genisien à 16h30				ZUMBA® KIDS JR (4-6 ans) CADEN 10h-11h
ZUMBA® KIDS (7-11 ans) PLUHERLIN 18h - 19h				** possibilité de récupérer les enfants à la garderie de Malansac à 17h30	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE (7-15 ans) CADEN 11h - 13h
ZUMBA® FITNESS (à partir de 16 ans) + ADO (12-15 ans) PLUHERLIN 19h-20h				ZUMBA® KIDS (7-11 ans) MALANSAC 18h - 19h	
ZUMBA® TONING /STRONG by ZUMBA™ PLUHERLIN 20h-21h			ZUMBA® FITNESS (à partir de 16 ans) + ADO (12-15 ans) ROCHEFORT 18h30-19h30	ZUMBA® FITNESS (à partir de 16 ans) + ADO (12-15 ans) MALANSAC 19h30-20h30	

Certains cours peuvent être modifiés en fonction du nombre de participants. Possibilité d'ouvrir des cours supplémentaires si le nombre de participants est suffisant. (Minimum 10 inscrits pour ouvrir le cours)

AMIS DU PALET

Devise: « Palétistes d'un jour, palétistes toujours »

Cet été, notre association a encore bien représenté le palet de Pluherlin, puisque nous avons gagné plusieurs concours dans les communes voisines et nous sommes montés presque à chaque participation sur le podium (Questembert, Péaule, Malansac, St Congard, etc...).

Nos lanceurs sur planche s'entraînent toute l'année au boulodrome de Pluherlin ou en plein air selon la météo. Notez que nous organiserons un concours hivernal le **samedi 25 février 2017** à la salle omnisports.

Les palets retentissent tous les lundis et samedis de 14H30 à 18H30.

Le jeu est ouvert à tous, initiés ou non. Des planches et des palets sont mis à disposition.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le renouvellement annuel pour l'adhésion 2017 à l'ACP «Amis du Palet» se fera à partir du 4 février

2017 pour un montant de 7 €.

Contact : C.LECLERC Responsable Association Palet sur planche Tel : 06.09.47.35.24 ou Michel BRIEND Président de l'ACP : Tel 06.74.22.14.22.



LA ROUE PLUHERLINOISE

L'association la Roue Pluherlinoise existe depuis bientôt un an et compte 15 coureurs. Nous roulons tous les dimanches matins, entre 60 et 80 km (départ 9h00, à l'abri-bus près de l'église).

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos sponsors, notamment locaux, qui nous ont permis de nous équiper en cuissards et maillots. Toute personne intéressée pour rejoindre notre groupe peut bien évidemment prendre contact avec Jacky Gousset au 06-64-67-05-93 ou nous retrouver à l'abri-bus le dimanche matin.

Le 12 novembre dernier, nous avons invité l'humoriste, Monsieur l'abbé

Le Gourrierc (Yannick Danilo) à la salle Françoise d'Amboise. Sa venue a été appréciée par tous : c'est pourquoi il viendra de nouveau se produire avec sa troupe de Surzur pour une représentation théâtrale le vendredi 28 avril 2017. On vous attend nombreux !

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 4 février 2017 à la salle des Grées de Pluherlin et sera suivie d'une galette des rois.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2017.

Le bureau



RANDONNEE PEDESTRE TOUJOURS BEAUCOUP DE SUCCES !

La section « Randonnée pédestre » dépendant de l'Association Culturelle Pluherlinoise, continue à attirer beaucoup de monde.

Après avoir fêté ses 10 années d'existence, l'Association propose à nouveau pour l'année 2016-2017 deux randonnées par mois : une le premier vendredi du mois sur la commune de Pluherlin et la deuxième : le troisième vendredi du mois sur une commune environnante, dont 4 nouvelles destinations. Pour cette année : les circuits choisis sont les suivants :

Saint Martin/sur/Oust, Le Cours, Glénac, Noyal-Muzillac, Sulniac, Saint Jean-la-Poterie, les Buttes de Vilaine (La Roche-Bernard- Férel), Damgan-Pénerf.

La sortie de fin d'année aura lieu le 2 juin sur les chemins du Golfe : Larmor-Baden et l'île-aux-Moines. Un voyage de 4 jours emmènera une cinquantaine de randonneurs en Baie de Somme du 6 au 9 juin.

Pour tout renseignement, joindre Georges et Annie Pédron 02-97-43-39-12 ou Christian Tanguy 02-97-43-34-95.

Bonne année sportive à toutes et à tous !

Annie, Georges, Christian

AMICALE BOULISTE

De la part de l'amicale, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année pour 2017 et une bonne santé.

L'année 2016 s'est bien passée dans l'ensemble pour nos concours, malgré le temps qui n'était pas toujours de la partie. Pour la 3^{ème} année consécutive, lors des rencontres avec Ploërmel, un trophée est mis en jeu en mémoire à l'Abbé Grayo. Sur 6 trophées, 5 sont revenus à Pluherlin. Cela montre bien les qualités de nos équipes, car gagner à Ploërmel n'est pas chose facile.

Le challenge des 3 communes se déroulait chez nous le 11 juin. C'est Pluherlin, qui l'emporte et garde le trophée. Dommage que nous n'étions représentés que par quatre équipes...

Pour la saison 2017, nous respectons les mêmes dates pour nos concours et rencontres amicales :



- Le dimanche 16 avril en triplètes
- Le jeudi 18 mai Peillac à Pluherlin
- Le mercredi 7 juin Ploërmel à Pluherlin
- Le samedi 10 juin concours en triplètes à Caden (ligue contre le cancer)
- Le jeudi 15 juin Pluherlin à Peillac
- Le samedi 17 juin Challenge des 3 communes à Malansac
- Le mercredi 5 juillet Pluherlin à Ploërmel
- Le dimanche 30 juillet en triplètes
- Le samedi 9 septembre en triplètes

SOCIETE DE CHASSE DE PLUHERLIN

Pour cette saison, la société de chasse totalise 41 sociétaires et 11 actionnaires. Les temps forts à retenir en 2017 pour l'équipe en place :

- Le repas « chevreuil » à la salle les Grées permettant de remercier les propriétaires fonciers le 1^{er} avril 2017. A noter que ce repas convivial sera ouvert à tous.
- Le repas « cochon grillé » début juin 2017, à l'étang de Talvé, en marge du concours de pêche (plus de 500 convives pour l'édition 2016).

Nous remercions l'équipe de « Sport et Loisirs » de Pluherlin pour sa contribution lors cette manifestation, sans oublier les propriétaires de l'étang Mr et Mme LARVOIR Arsène, pour leur accueil.

Le bureau

ENTENTE SPORTIVE PLUHERLIN ROCHEFORT EN TERRE

En ce début de saison 2016/2017, comme l'an passé, nous avons 7 équipes en compétition. Malgré l'arrêt de l'équipe minimes mixtes, le club enregistre une nouvelle équipe de cadettes composée de joueuses évoluant en minimes l'année passée et de nouvelles recrues.

Au niveau des résultats sportifs pour cette première partie, nous constatons un bilan mitigé entre victoires et défaites.

L'équipe cadettes connaît un début de saison difficile dû au manque d'expérience de l'équipe. Notons tout de même quelques scores encourageants et une réelle progression depuis septembre. Pour les seniors garçons qui entament leur deuxième saison de basket, l'équipe réalise des matchs engagés et les scores sont serrés. Le groupe compte en ce début de championnat une victoire mais il reste deux matchs avant la trêve hivernale.

L'équipe la plus performante de cette première phase de championnat reste celle des seniors filles, qui est

première de son groupe avec aucune défaite. Nous espérons la voir monter en fin de saison.

N'oublions pas les quatre équipes de jeunes qui disputent des matchs et plateaux le samedi après-midi, en prenant du plaisir à jouer au basket ensemble. Leur motivation et leur combativité sont très encourageantes pour la suite.

Pour le côté festif, notre repas «Moules-Frites» a été une réussite et s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur. Encore une fois, nous remercions les bénévoles indispensables au bon déroulement du repas. Rendez-vous le samedi 11 mars prochain pour le repas «Rougail Saucisses».

Les joueurs et joueuses ainsi que le bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017 !

Le bureau



LA GENTIEUNE

Depuis le début de la saison 2016-2017, nos 2 équipes seniors A et B souffrent et les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances. L'engagement de nos joueurs doit être total afin de pouvoir remonter au classement. Pour progresser, l'assiduité aux entraînements est essentielle.

Nous avons à nouveau deux arbitres ; bravo à Christelle et Mickaël pour leur investissement. Cela permettra également d'échapper aux pénalités financières et l'interdiction de recruter sera levée.

Nos équipes jeunes apparaissent pleines de promesses, l'effectif est très satisfaisant et d'un bon niveau. Il nous faut saluer l'ensemble des personnes qui les encadrent, les véhiculent, donnent de leur temps tout au long de la saison. Un grand « MERCI » ! Nous remercions également nos fidèles supporters présents sur les stades le dimanche.

Notez dès à présent deux événements importants à venir en 2017 :

Samedi 18 février le repas pour **la Fête de la Gentienne**.

Courant de l'année : Notre club fêtera ses **70 ans**

Nous vous espérons nombreux !

Bonnes fêtes de Noël à tous et meilleurs vœux pour 2017.

Le Bureau

LE CENTRE DE SECOURS

L'année 2016, pour nous comme pour la population française, a apporté son lot de drames et de bonheurs. Nous, sapeurs-pompiers, étions présents et solidaires, remplissant notre mission de secours.

Vos sapeurs pompiers sont intervenus près de 550 fois sur nos 9 communes ainsi qu'en renfort à l'extérieur. L'activité se décline ainsi pour 2016 : 68 % pour secours à personnes ; 13% incendies ; 10% accidents de la circulation ; 9% opérations diverses. Nous constatons une augmentation de l'activité de 6% dont 41% en week-end.

Pour la commune de Pluherlin, nos bips nous ont alertés afin d'intervenir sur 61 secours à personnes, 6 accidents de la circulation, 9 opérations diverses et 4 incendies soit 80 sorties.

L'effectif du centre est de 37 dont 7 femmes, 1 commandant médecin, 1 capitaine chef de centre, 1 lieutenant, 8 sous-officiers et 26 caporaux et sapeurs.

Après des départs constatés en cours d'année suite à des changements familiaux, d'emplois ou autres, nous accueillons parmi nous Bruno Caillau de Malansac, Alexandre Do Vale Granja et Franck Bompoy, tous deux de Pluherlin. Bienvenue à eux.

Face à vos sollicitations, nous sommes fragiles en semaine en termes de disponibilité. C'est pourquoi je suis toujours à la recherche de personnes motivées ayant un emploi plutôt localement pour partager la noble cause de citoyen. Un courrier au chef de centre vous permettra d'avoir toutes les informations.

Le président de l'Amicale, Jean-Yves LE MAITRE se joint à moi ainsi que tout l'effectif pour vous souhaiter tout le meilleur du monde ainsi qu'à tous les vôtres pour cette année 2017.

Capitaine MAGNEN Claude

HARMONIE-FANFARE

De l'année 2016, les musiciens se souviendront longtemps de leur prestation pour accueillir Patrick Sébastien au festival du Vauvert à Comblessac. Ils se rappelleront aussi du bon résultat que l'orchestre a obtenu au concours national FSCF à Bruz. En plus, leur chef de musique, Nicolas BRIAND, s'est vu décerner un Prix de direction. En septembre, les musiciens ont pu reprendre leurs activités musicales dans de bonnes conditions. La municipalité de Malansac leur a mis à disposition l'ancien bâtiment Legal pour les répétitions de l'orchestre et les cours de l'école de musique. Actuellement, 75 personnes suivent les différentes activités proposées par l'Harmonie-Fanfare :

Atelier de découverte

Le samedi d'octobre à mars 17H00-17H45 pour les enfants de 7 ans à 10 ans
Période d'essai - activité gratuite

Ecole de musique

Le samedi d'octobre à juin
17H00-17H45 Formation musicale (solfège)
17H45-18H15 Pratique instrumentale



Orchestre junior

Pour les élèves du cycle 1
Le samedi 18H15-18H45 d'octobre à juin

Fanfare

Le samedi 18H45-19H15 d'octobre à juin

Orchestre principal

Le vendredi de septembre à mi-juillet
20H00-21H00 Répétition par pupitre
21H00-22H00 Répétition d'ensemble

Contact : Pascal Picaut
Les Brûlais 56220 Saint-Gravé - Tél. 02 97 43 56 17

L'IRIS CINEMA

L'EVENEMENT DU PRINTEMPS 2017 à l'Iris Cinéma est

« ARRETS SUR IMAGES » Photographie & Cinéma

Du 10 au 14 mars 2017

Pour la 3ème année consécutive, l'Iris Cinéma de Questembert organise ses rencontres « Arrêts sur images »

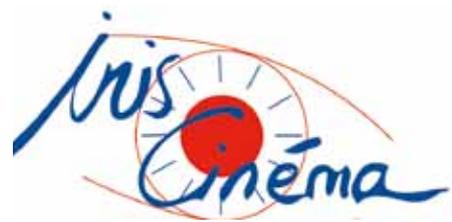
Combien sommes-nous à être capable de citer le nom du Directeur de la photographie d'un film. Sans lui pourtant pas d'images, pas d'ambiance, pas d'histoire. Combien sommes-nous à connaître son travail à la fois technique et artistique ? Comment, pourquoi, l'image suscite elle l'émotion ? Quels dispositifs met-on en œuvre pour y parvenir ?

L'objectif de ces Rencontres est d'étudier d'un peu plus près ce qui fait lien entre la photographie et le cinéma, comprendre comment réalisateur et directeur

de la photographie travaillent ensemble. Pour nous accompagner dans cette démarche, expliquer son rôle auprès du réalisateur et l'illustrer de moments vécus sur les tournages, un directeur de la photographie sera présent avec quelques professionnels lors de rencontres avec le public.

Des films sélectionnés pour leur photographie remarquable ou remarquée seront proposés pour tous les publics : jeune public, film patrimoine, etc .

Dès à présent : retenez les dates du 10 au 14 mars 2017
A suivre sur www.iris-cinema-questembert.com



CENTRE SOCIAL EVEIL



Le nouveau projet 2017/2020 du centre social

L'association Eveil construit son projet centre social POUR les habitants, mais aussi AVEC les habitants du territoire.



La participation des habitants aux instances de concertation et de décision du centre social

Les salariés du centre social sollicitent régulièrement des habitants pour les associer à la réflexion sur les actions.

Le bureau du centre social, c'est 5 bénévoles.

Ce bureau, élu au sein du conseil d'administration (composé de 3 collèges soit 24 administrateurs) est constitué des personnes suivantes : Présidente : Mme Pascale DE WULF et vice-présidente : Marie-Agnès HEMERY-PHILIPPOT ; Trésorière : Mme Claudine BROHAN et trésorier adjoint : Rémi DEMILLAC ; Secrétaire : Linda THIBOULT.

Zoom sur le guide des associations

Suite aux demandes des habitants et des associations, un **guide des associations** a été créé en septembre 2016. Il est gratuit et disponible en mairie, à destination des associations et habitants. Dans ce guide, vous trouverez l'ensemble des activités de loisirs sur le territoire ainsi que les coordonnées de chaque association (président, adresse...).

Sur le site internet du centre social :

www.eveilcentresocial.org

Vous pouvez également trouver le tableau des activités par commune avec les horaires de chaque activité associative.



Le soutien à la vie associative

Le centre social contribue à valoriser la vie associative avec l'organisation du forum des associations CANTON S'BOUGE. Pour la saison 2017, le forum aura lieu à Pluherlin le week-end du 09 septembre. Eveil peut aussi accompagner des créations ou projets associatifs.

Un territoire. des habitants. des actions
Caden - Limerzel - Malansac - Pluherlin - Saint Gravé - Rochefort en Terre



Les cafés habitants

Les cafés habitants permettent aux salariés, aux bénévoles et aux habitants de se rencontrer sur les communes et de passer un moment privilégié d'échange et de partage. Les habitants peuvent aussi s'investir dans le fonctionnement associatif du centre social, en participant à l'AG, en entrant dans le CA ou dans le bureau.

Le soutien aux initiatives d'habitants

Vous avez envie de partager une passion, de concrétiser une idée que vous ne voulez ou ne pouvez pas réaliser seul : nous vous aidons à mettre en place votre projet. *Exemples d'actions : repas à thème, animation d'atelier...*

A noter, prochains cafés habitants - Cs Eveil Caden de 10h à 12h : Samedi 4 février et samedi 1^{er} avril

Zoom sur le secteur Famille

Dans le cadre du programme famille, le centre social vous propose des ateliers à partager en famille, une **nouvelle programmation** est en cours d'élaboration pour 2017 avec également des propositions de sorties.

Retrouvez aussi, le **nouveau programme couture parent-enfant** à compter de janvier 2017



Nous contacter...

Centre Social EVEIL
8 Rue de la Mairie - 56220 CADEN
Tél : 02.97.66.24.63
eveilcentresocial@orange.fr



www.eveilcentresocial.org

Facebook habitants : centre social eveil

Facebook jeunesse : information jeunesse eveil



LE VEHICULE «PORTAGE DE REPAS» SILLONNE VOTRE COMMUNE

Vous souhaitez retrouver le plaisir de prendre des repas complets et équilibrés sans avoir à faire la cuisine, parce que cela vous est devenu difficile ou impossible, nous vous livrons quotidiennement ou ponctuellement vos repas à votre domicile.

Les repas sont préparés par « LA MAISON ANGELIQUE LE SOURD A SAINT JACUT LES PINS ».

Les menus proposés sont variés, complets et élaborés à partir de produits frais et d'origine locale. Selon votre situation, le coût du portage de repas pourra être financé par votre caisse de retraite ou le plan apa. Vous souhaitez partager un bon moment avec votre famille ou vos amis, une commande supplémentaire peut être enregistrée.

Le service du portage de repas que nous vous proposons vous apportera le réconfort et la chaleur d'une visite ainsi que les conseils de notre personnel d'intervention.

Pour une demande de renseignement, une commande, contactez-nous au : 02 97 66 21 90, au par mail admr56.malansac@orange.fr



Association ADMR de MALANSAC

8, place des Fours à Pots

56220 MALANSAC

Tel: 02 97 66 21 90

admr56.malansac@orange.fr



COMITE DE LA FETE DU PAIN

Une nouvelle année se présente et c'est le rituel des vœux pour le nouvel an. Que ce soit pour les Pluherlinoises, les Pluherlinois ou leurs associations, je vous souhaite que 2017 soit synonyme de prospérité, joie, sérénité et bonheur.



Voici un bref bilan que l'on peut faire concernant l'édition 2016 de la Fête du Pain. Pour rappel, il n'y a pas eu de repas le midi et l'après-midi s'est déroulé sous une chaleur écrasante. La participation, quant à elle, ne fut pas à son apogée.

La Fête du Pain 2016 s'est clôturée par la remise des comptes aux bénévoles à l'automne. Ce fut un moment fort où les échanges ont été nombreux avec le public. Ce fût très enrichissant de l'avis des bénévoles.

Les idées avancées sont les suivantes : certains proposent de changer de date : en l'occurrence ils évoquent la possibilité d'organiser la fête un dimanche au lieu du 15

août. D'autres estiment que le thème de la Fête sur le Pain mériterait d'être étoffé par une démonstration de la chaîne de sa fabrication. En effet, nous avons la démonstration du battage du blé et celle de la cuisson du pain. Resteraient la mouture du blé en farine et le pétrissage du pain pour compléter le tableau (avis aux volontaires). Le défilé après la messe est suivi d'une restauration : cela engendre des contraintes. Ce sujet pourrait être approfondi.

Autres réflexions du public : le but premier de la fête est de rassembler des bénévoles dans un esprit convivial autour d'un thème fédérateur, autre que celui que l'on cherche dans les autres associations (marcher, danser, jouer aux boules, aux palets, etc).

Cette soirée très conviviale s'est terminée avec le verre de l'amitié et un far préparé par Sébastien et son épouse, nos sympathiques boulangers(ère).

Le Comité de la Fête du Pain recherche quelqu'un pour le poste de secrétariat.

Jean Allain, Président du Comité de la Fête du Pain

ASSOCIATION CONSERVATION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PLUHERLIN



Lorsque vous lirez ce bulletin, la crèche aura repris sa place et Noël sera passé. Pour cette nouvelle année, **l'association de conservation et de sauvegarde du patrimoine de Pluherlin** vous présente tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017. Qu'elle vous apporte la joie et la santé.

L'ACSPP avait souhaité dans le dernier bulletin avoir des conseils pour rénover les panneaux peints par Alexandre il y a plusieurs années. Cela va pouvoir se faire avec le concours de personnes compétentes. Dans un premier temps, il va falloir déposer ces panneaux pour les mettre à l'abri, les faire sécher et ensuite s'atteler à leur remise en état.

L'ACSPP, ce n'est pas que le défilé et la Fête du Pain. Si vous avez des idées, des besoins aussi bien culturels que matériels, venez nous rejoindre.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le jeudi 08 décembre dernier. Elle a rassemblé 7 participants. Le poste de secrétaire et de trésorier étaient à pourvoir mais personne ne s'est porté volontaire pour ces fonctions. Par ailleurs, Jean Michel, vice-président responsable du matériel, ne souhaite plus gérer ce poste. Enfin, Roland, vice-président responsable des autres activités, renonce également à ses attributions.

Le bilan financier est le suivant : dépenses : 513,54 € dont 478,73 € d'assurances. Recette : 100,00 € de subvention communale.

Au vu de ces résultats, et ne pouvant assurer tous les postes, je convoquerai prochainement une assemblée générale extraordinaire en vue de dissoudre l'association.

Jean Allain, Président de l'ACSPP.

CARTES D'IDENTITE



Depuis le 1^{er} décembre 2016, les demandes de cartes d'identité ne sont plus instruites par la mairie de PLUHERLIN. Il faut désormais se rendre dans l'une des 2000 communes françaises équipées d'un dispositif de recueil des demandes. Les mairies équipées les plus proches sont celles de QUESTEMBERG, MALESTROIT et ALLAIRE. Ce dispositif existe déjà pour les passeports.

Chacun peut saisir une pré-demande en ligne, que ce soit pour les passeports ou les cartes d'identité en allant sur service-public.fr. Pour cela, il faut créer un compte. Cela permet de gagner du temps au guichet de la mairie.

RAPPEL : les cartes d'identité des majeurs délivrées après le 1^{er} janvier 2004 sont valables **5 ans de plus** que la date d'expiration indiquée au dos de la carte. Leur remplacement est donc refusé par la préfecture pendant cette période. Deux exceptions toutefois :

en cas de changement des indications figurant sur la carte d'identité (changement de domicile, mise à jour de l'identité...);

et depuis une circulaire du 29 novembre 2016, en cas de voyage à l'étranger. Dans cette situation, il faut fournir un justificatif de son départ à l'étranger et il ne faut pas être détenteur d'un passeport en cours de validité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au trois mois qui suivent et en aucun cas avant cette date. Cette année, les jeunes nés en 2001 sont concernés et sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille.

DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT	DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT
Né en janvier 2001	Entre la date d'anniversaire et le 30/04/17	Né en avril 2001	Entre la date d'anniversaire et le 31/07/17
Né en février 2001	Entre la date d'anniversaire et le 31/05/17	Né en mai 2001	Entre la date d'anniversaire et le 31/08/17
Né en mars 2001	Entre la date d'anniversaire et le 30/06/17	Né en juin 2001	Entre la date d'anniversaire et le 30/09/17

En savoir plus :

Centre du Service National de Brest - 8 rue Colbert - 29200 BREST

Tél : 02 98 37 75 57 - Fax : 02 98 37 75 59

com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr

www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)

TRANSPORTS SCOLAIRES COMMUNAL DE PLUHERLIN

Les permanences de paiement du 2^{ème} et 3^{ème} trimestres auront lieu du mardi 3 au vendredi 6 janvier de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi 7 janvier de 8h30 à 12h.

VENTE DE PIZZA LE MARDI SOIR

Depuis plus de 10 ans, chaque mardi soir dans le bourg, un camion de vente à emporter de pizzas s'installait près de l'abri-bus. Le commerçant nous a fait savoir que, faute de repreneur, son activité cessait à compter du 18 décembre 2016.

LOTISSEMENT DU « PRÉ DE L'ALOUETTE »

Sur les 22 lots que compte le lotissement du Pré de l'Alouette, situé sur la route de l'étang du Moulin-Neuf, sept sont d'ores et déjà vendus, un est en cours de vente. Quatorze lots restent donc disponibles. Le prix de vente est fixé à 41 € TTC/m². Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 97 43 31 35.





SITE NATURA 2000

VALLÉE DE L'ARZ

Bulletin d'information sur l'actualité du site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz

L'animation se poursuit sur le site d'intérêt Européen

Le comité de pilotage s'est réuni pour dresser un bilan à mi-parcours



Le 29 septembre dernier, le comité de pilotage du site Natura 2000 "Vallée de l'Arz" se réunissait à Saint Gravé pour dresser le bilan des 3 dernières années d'animation du documents d'objectifs (DOCOB) validé fin 2013 et porté par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO).

5 objectifs de développement durable avait été identifiés pour le site Natura 2000:

- Œuvrer pour le maintien des habitats et des espèces d'intérêt européens
- Assurer la compatibilité des usages avec les enjeux du site
- Communiquer, informer et sensibiliser
- Améliorer les connaissances
- Animer et mettre en œuvre le DOCOB



A ce jour, plus des trois quarts du programme est engagé et plus de 50% des actions inscrites dans le programme d'action pour le site sont actuellement en cours ou réalisées.

Parmi les actions proposées, on retrouve l'animation de mesures agro-environnementales à destination des exploitants agricoles du site, la mise en place de contrat Natura 2000 visant à préserver les chaumes secs, la programmation de sorties nature, le suivi de certaines espèces emblématiques du site comme les libellules, l'accompagnement de porteurs de projets pour l'organisation de manifestations en site Natura 2000...



À l'occasion de ce comité de pilotage, le SMGBO candidat pour l'animation du site pour les 3 prochaines années (2016-2019) a été réélu à l'unanimité. Julie Maingard, chargée de mission Natura 2000 au SMGBO poursuivra la mission d'animation du DOCOB sur la base d'1/3 temps.

Zoom sur

La restauration de la continuité écologique de l'Arz

La continuité écologique, c'est quoi ?

La libre circulation des espèces animales et le bon transit des sédiments dans une rivière.

Plusieurs ouvrages bloquants avaient été identifiés sur l'Arz dont le moulin d'Arz (Malansac) qui présentait des obstacles (chute d'eau et vannage) à la migration des espèces (truite de mer, saumon atlantique, anguille européenne, lamproie marine...).



Selon le Code de l'environnement, la libre circulation des poissons et des sédiments est réglementaire sur la rivière Arz.

Afin de rendre l'obstacle franchissable, 2 passes à poissons ont été installées sur le déversoir du moulin. Une passe à ralentisseurs (Salmonidés) et une passe à anguille.



Passe à anguille type brosse

Passe à ralentisseurs

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie la préservation de la nature et les préoccupations socio-économiques.

Le site de la vallée de l'Arz a été désigné au titre de Natura 2000 par arrêté du 4 mai 2007.

Le document d'objectifs (document de gestion issu de la concertation) du site de la vallée de l'Arz a été validé fin 2013.

Depuis cette date, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust anime la démarche et assure la mise en place et le suivi des actions inscrites dans le document d'objectifs.

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Arz »



Superficie : 1234 Ha

5 communes concernées: Pluherlin, Malansac, Saint Gravé, Rochefort en terre, Molac.

9 Habitats et 16 Espèces animales et végétales reconnus à l'échelle de l'Europe comme rares et menacés.

Consulter le site internet de la Vallée de l'Arz

<http://valleedelarz.n2000.fr/>



Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO.

Tel: 01.97.73.34.49

Email: julie.maingard@grandbassinelouz.fr

PECHE A PIED - RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

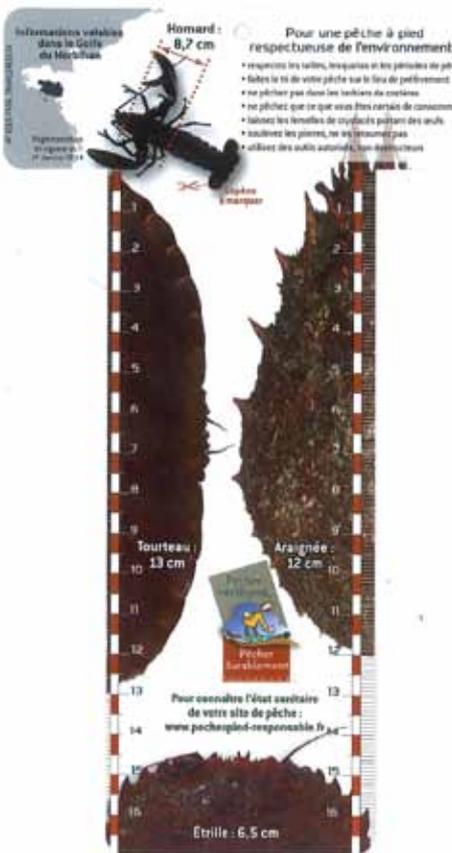
Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNRGM), dans le but de mieux appréhender la pêche à pied, se mobilise au sein d'un réseau national de 11 territoires de France Métropolitaine (du Nord-Pas-de-Calais jusqu'au Pays Basque), pour travailler à une gestion durable de la pêche à pied récréative.

Les objectifs globaux du projet sont de :

- Proposer une meilleure gestion de la pêche à pied récréative ;
- Mieux comprendre les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux, la faune et la flore et mettre en place les moyens d'actions pour stopper les phénomènes de dégradation de la biodiversité des estrans ;
- Faire évoluer les pratiques des pêcheurs à pied par la sensibilisation pour limiter leur impact ;

Conseils et bonnes pratiques

- Utilisez des **outils non ravageurs** qui respectent l'environnement (évitiez de ratisser l'estran et préférez la pêche au trou, moins ravageuse et plus efficace une fois que l'oeil est fait) ;
- Si vous pêchez dans des champs de blocs, n'oubliez pas de **remettre vos pierres à l'endroit où vous les avez trouvées**. Un bloc retourné qui n'est pas remis à sa place et dans le bon sens met 4 ans avant de retrouver sa biodiversité initiale.



- Les quantités à ne pas dépasser sont de 150 palourdes à l'extérieur du golfe et 100 palourdes à l'intérieur par pêcheur et par jour. Vous pouvez pêcher jusqu'à 300 moules ainsi que 5 douzaines d'huitres. Mais la meilleure quantité reste la pêche qu'on consomme : Pour éviter le gaspillage, **ne collectez pas plus que nécessaire à la consommation familiale**.
- Attention aussi aux **tailles réglementaires** (cf réglette): on laissera hors de son seau les coques de moins de 3 cm et les palourdes ou les moules de moins de 4 cm. Une palourde a besoin de deux ans et demi pour se développer. Si on en ramène de trop petites, on ne leur laisse plus le temps de se reproduire et leur quantité risque de diminuer. Les huîtres quant à elles sont limitées à 5 cm pour les creuses et 6 cm pour les plates.
- **Santé** : n'oubliez pas de faire dégorger vos coquillages avant de les manger au moins 4h dans de l'eau salée. Vous pouvez les conserver 24h dans un endroit frais. Pour vous renseigner sur la qualité de l'eau, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site : www.pechepied-responsable.fr. Vous pourrez découvrir la qualité de l'eau des sites de pêches que vous fréquentez ainsi que les arrêtés d'interdiction temporaires.

Et n'oubliez pas, la pêche, c'est avant tout le plaisir en famille et la découverte de la biodiversité.





Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

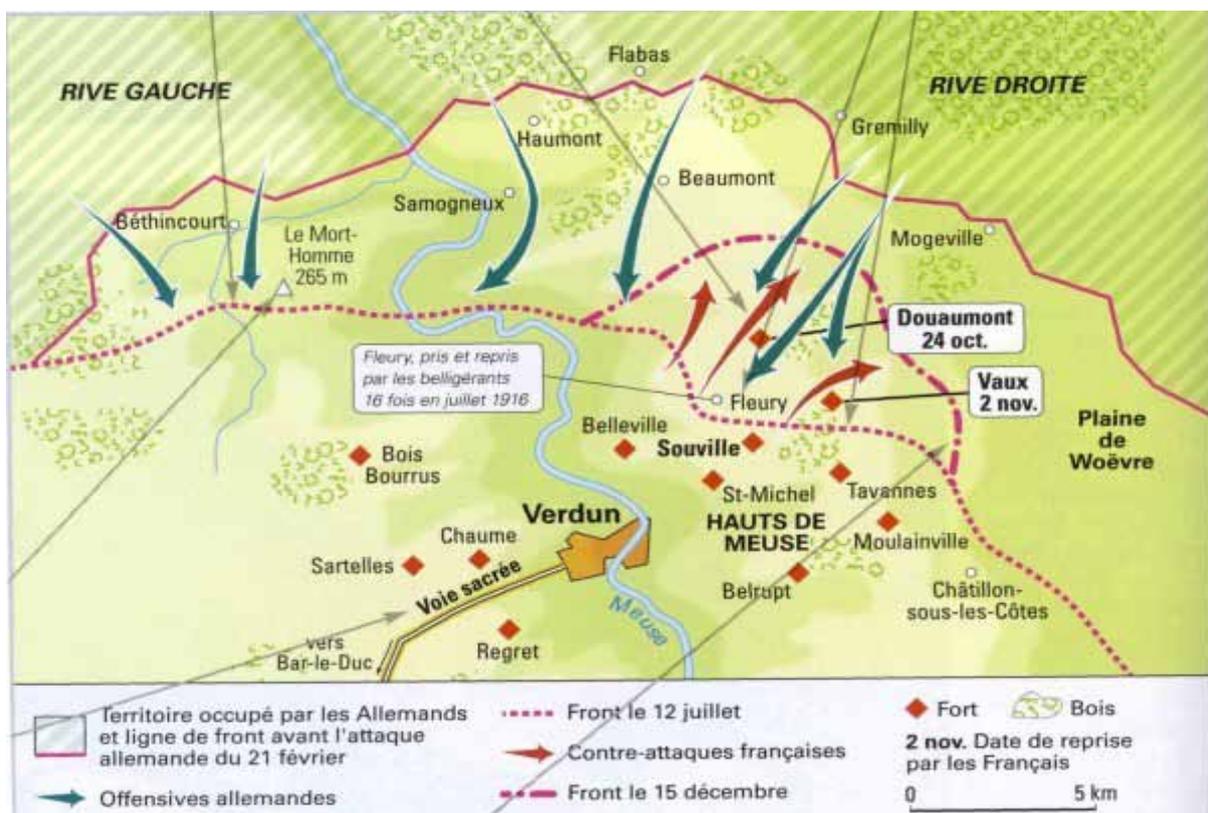
Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande.

Pour plus de renseignements consultez ameli.fr

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918 (3ÈME PARTIE)

1916: UNE ANNEE MEUTRIERE AU COEUR D'UN CONFLIT QUI S'ETERNISE

En décembre 1915, Joffre rassemble une première fois à son Q G de Chantilly, les représentants militaires et politiques alliés, pour améliorer la coordination de leurs armées. En février 1916, ils décident d'unir leurs efforts, dans une offensive conjointe dans la région de la Somme prévue au début de l'été. Falkenhayn, qui dirige l'armée allemande, les prend de vitesse, il veut terrasser la France en portant une attaque massive sur Verdun pour des raisons tactiques, géographiques et psychologiques. Il veut bousculer les positions françaises.



La bataille de Verdun



Joffre, qui prépare l'opération franco-britannique de la Somme, n'entend pas le lieutenant-colonel Driant qui, à la tête d'une demi-brigade de chasseurs, dénonce la faiblesse des organisations défensives autour de Verdun.

Le 21 février à 7 heures, les positions françaises sont pilonnées par 1200 pièces d'artillerie allemande. Un véritable déluge de feu et d'acier sans précédent s'abat sur le secteur d'Avocourt. A 16 heures les fantassins allemands surgissent devant « le bois des Caures ». Les chasseurs de Driant (56^e et 59^e BCP) tiennent la position et finissent par céder. Le sacrifice de ces deux bataillons de chasseurs et de leur chef, aura donné le temps aux renforts d'arriver et de protéger Verdun.

Le 25 février, le fort de Douaumont est aux mains de l'ennemi, Joffre confie le commandement des fronts de Verdun à Pétain qui met en place l'approvisionnement (la voie sacrée), organise la rotation des unités (le tourniquet) et met en œuvre une stratégie défensive. Appelé à de nouvelles fonctions, il sera remplacé fin avril par Nivelle qui ordonne à Mangin la reprise des forts de Vaux et de Douaumont.

Pendant 300 jours et 300 nuits les allemands attaqueront, les français tiendront. 20 000 000 d'obus seront tirés pendant la bataille. Les allemands utiliseront pour la première fois : le Flammenwerfer, le lance-flammes. L'aviation devient aussi une arme de guerre. Les aviateurs luttent pour la maîtrise du ciel, ils deviennent célèbres comme le sous-lieutenant Georges Guynemer pour la France ou Hermann Goering futur dignitaire nazi en Allemagne.

A la mi-décembre les allemands sont revenus sur leurs positions de départ. Les Français ont repris les forts de Vaux et Douaumont. Le bilan est terrible. De février à décembre les pertes totales pour la France s'élèvent à 377 000 hommes dont 61 600 tués, 100 500 disparus et 214 900 blessés. Neuf villages sont détruits, six ne seront jamais reconstruits. Ces communes « mortes pour la France » sont administrées par un conseil municipal composé d'un maire et deux adjoints nommés par le préfet de la Meuse. Pour les survivants de cet « enfer » et dans l'esprit collectif, Verdun restera le symbole de la résistance et du courage du « Poilu ».

La bataille de la Somme

Le rôle de l'armée française dans cette offensive est d'appuyer l'armée britannique. Foch, en raison des besoins en hommes et en matériel pour Verdun ne dispose que d'un nombre limité de divisions et de pièces d'artillerie.

Le 24 juin, l'artillerie alliée entre en action pour détruire les premières lignes allemandes et permettre la progression de l'infanterie. Von Below en charge du secteur pour les allemands a fait fortifier ses défenses. Le premier juillet au matin l'artillerie anglaise éloigne ses tirs. Les mines explosent sous les premières positions ennemies, souvent désertées. L'ordre de l'assaut est donné à 7h40. Les troupes

britanniques sortent de leurs tranchées et sont littéralement décimés, par les défenses allemandes restées intactes.

Au soir de ce jour maudit pour nos alliés, l'armée britannique compte 20 000 tués et 40 000 blessés. Au cours de cette bataille de la Somme, qui s'acheva le 18 novembre et qui, d'après les états-majors, devait mettre fin à la guerre, les pertes s'élevaient à :

- 420 000 hommes morts ou disparus pour l'armée britannique,
- 40 000 hommes pour la France,
- 500 000 hommes pour l'Allemagne.



Ces deux affrontements feront de l'année 1916 l'une des plus meurtrières de la Grande Guerre. Quatorze hommes de Pluherlin sont Morts pour la France au cours de cette année 1916, dont 4 à Verdun et 6 dans la Somme.

PAHUN Julien	Tué le 9 janvier 1916 à BEAUSEJOUR (51). Il avait 24 ans. Il repose dans une tombe individuelle de la nécropole de MONT FRENET à la Cheppe (51)
BELLAVOIR Gentien	Tué le 7 mars 1916 à NANCY(54). Il avait 41 ans. Il repose dans une tombe individuelle du carré militaire de cette ville.
COGE Jean Louis	Tué le 7 avril 1916 à BRAS (55). Il avait 22 ans. Il repose dans une tombe individuelle de la nécropole Faubourg Pavé à VERDUN (55).
MOUREAU Ange	Tué le 20 avril 1916 « au bois de la caillette » à VERDUN (55). Il avait 33 ans. Il n'a pas de sépulture connue.
THOMAZO Julien	Tué le 11 juillet 1916 à FLEURY (55). Il avait 21 ans. Il n'a pas de sépulture connue.
GABY Joseph	Tué le 21 juillet 1916 à ESTREES (80). Il avait 26 ans. Il n'a pas de sépulture connue.
LE MOINE Jean Marie	Tué le 24 juillet 1916 à FAY (80). Il avait 36 ans. Il n'a pas de sépulture connue.
LE GLAUNEC Joseph	Tué le 26 juillet 1916 à HARBONNIERES (80). Il avait 35 ans. Il est inhumé dans une tombe individuelle de la nécropole de Lihons (80).
JOSSE Isidore	Tué le 22 juillet 1916 aux tranchées d'HERLEVILLE (80). Il avait 38 ans. Il est inhumé dans une tombe individuelle de la nécropole de MAUCOURT (80).
BUINO Joseph	Tué le 2 août 1916 à WIENCOURT-L'EQUIPEE (80). Il avait 31 ans. Il repose dans une tombe individuelle de la nécropole « Les Buttes » à MARCELCAVE (80).
JAGUT Alexandre	Tué le 6 août 1916 à PLUHERLIN. Il avait 27 ans. Il a été inhumé dans la tombe familiale à PLUHERLIN.
GUIPON Louis	Tué le 6 septembre 1916 à ESTREES (80). Il avait 30 ans. Il n'a pas de sépulture connue.
DORE Jean	Tué le 7 septembre 1916. Il avait 33 ans. Il repose dans le carré militaire de BAGNEUX aujourd'hui dans le 92.
DANILO Jean Baptiste	Tué le 23 novembre 1916 à DOUAUMONT (55). Il avait 20 ans. Il n'a pas de sépulture connue.

F.M.



ACTIVITES SUR LA COMMUNE DE PLUHERLIN

ACTIVITE	DATE	HORAIRES	LIEU	CONTACT	TEL.
Gymnastique	Jeudi	18h00 - 19h00	Petite salle - les Grées	ROBERT Anita	02-97-43-34-78
Gym Senior	Lundi	14h00 - 15h00	Petite salle - les Grées	Christabel	07-78-55-22-04
Equibr'âge	Lundi	15h00 - 16h00			
Badminton Adultes	Mercredi	20h00 - 22h30	Salle Omnisports	MOMBRUN RUEL Romain	07-81-33-20-99
Basket - 8 à 10 ans	Mardi	17h00 - 18h15		JOLIVET Sylvie	02-97-43-30-96
Basket - 11 à 13 ans	Mercredi	16h00 - 17h30			
Basket 6 à 7 ans	Jeudi	17h00 - 18h15			
Basket Seniors Filles	Vendredi	19 h15 - 20 h45			
Basket Seniors Garçons	Vendredi	20h30 à 22h00			
Foot - U6 - U7	Mercredi	14h00 - 16h30			
Foot - U8 - U9		15h45 - 17h00			
Foot - U10 - U11	Mardi	18h30 - 20h00			
Foot - U12 - U13	Mercredi	17h - 18h30	Terrain de sports PEILLAC		
Pays de ROCHEFORT U15	Mercredi	16h45 à 18h45	Terrain de sports	LEPART Yves	02-97-43-46-63
Pays de ROCHEFORT U17			Terrain de sports MALANSAC		
Ateliers de cuisine	3 ^{ème} vendredi	Soirée	Salle polyvalente	KERBOURIOU Pascal	06-14-31-96-62
Danse Bretonne	Jeudi	20 h 30 - 22 h 30	Petite salle - les Grées	TANGUY Christian	02-97-43-34-95
Jeux de boules bretonnes	Mardi et Jeudi	A partir de 14 h 00	Boulodrome	HERCOUET Michel	02-97-43-39-41
Palets	Lundi et Samedi	14 h 30 - 18 h 00	Parking salle omnisports	LECLERC Christian	06-09-47-35-24
Randonnées pédestres	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi	A partir de 14 h 00	RDV à côté de l'église	PEDRON Georges	02-97-43-39-12
Art Floral	3 ^{ème} mardi	A partir de 20 h	Maison des Associations	LOUIS Sophie	02-97-26-11-69
Club des aînés	1 ^{er} mercredi	14 h 00 - 17 h 00	Ancienne école	LE MENELEC Danielle	02-97-43-48-18
Zumba Kids jr (4-6 ans)	Lundi	17h00-18h00	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Zumba Kids (7-11 ans)	Lundi	18h00 - 19h00	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Zumba Fitness (A partir de 16 ans)	Lundi	19h00-20h00	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Zumba Toning + Strong (A partir de 16 ans)	Lundi	20h00-21h00	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Zumba Gold / Gold Toning - Adultes et seniors	Mardi	9h00 - 10h15	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Zumba Fitness / Strong (à partir de 16 ans)	Mardi	10h30 - 11h30	Petite salle - les Grées	Morgane	06 85 34 35 54
Sports collectifs en loisirs	Jeudi	19h - 21h00	Salle de Sports	PIPAUD Sébastien	06-67-28-99-19

CALENDRIER DES FETES 2016 - 2^{ème} semestre

JANVIER		JUIN (suite)	
04	Galettes des Rois - Club des Aînés	18	Repas Cochons grillés - Société de Chasse
14	Vœux de la Municipalité	24	Fouée de la Saint Jean - Chapelle de la Barre
28	Galettes des Rois - GENTIENNE	24	Spectacle Zumba - Piélin Multisports
28	Repas - PIELIN MULTISPORTS	25	Kermesse de l'école St Gentien - APEL
FEVRIER		JUILLET	
01	Crêpes - Club des Aînés	08	Concours de palets, repas et concert - Chapelle de Cartudo
04	Repas - Paroisse (salle de l'ancienne école)	30	Concours de Boules en tripléte - Amicale Bouliste
11	Fez Noz - Bugalé Piélin	AOUT	
18	Repas - GENTIENNE	13	Concours de boules - Amicale Supporters
25	Concours de Palets - ACP	15	Fête du Pain - Comité Fête du Pain
MARS		26	Huitième de finale du concours communal de Boules - Amis de Bon Réconfort
01	Réunion mensuelle - Club des Aînés	27	Concours régional de boules - Amis de Bon Réconfort
11	Repas - E.S.P.R.	SEPTEMBRE	
19	Fête du Souvenir - F.N.A.C.A.	06	Réunion mensuelle - Club des Aînés
25	ZUMBA - Piélin Multisports	09	Concours de boules en tripléte - Amicale Bouliste
AVRIL		30	Repas - APEL
01	Repas - Société de Chasse	OCTOBRE	
05	Réunion mensuelle - Club des Aînés	04	Réunion mensuelle - Club des Aînés
07	Bol de riz - Paroisse	14	Repas du CCAS
08	Loto - APEL	20	Bilan Fête du Pain - Comité du Pain
16	Concours de Boules - Amicale bouliste	21	Repas - E.S.P.R.
28	Soirée Théâtre - La Roue Pluherloise	29	Rando VTT, pédestre - Sports et Loisirs
MAI		NOVEMBRE	
03	Réunion mensuelle - Club des Aînés	08	Réunion mensuelle - Club des Aînés
07	Vide Grenier - Chapelle de la Barre	18	Repas - Breiz Auto Compétition
14	Rallye Auto - Breiz compétition Auto	25	Repas - Paroisse
20	Tournoi de Basket - E.S.P.R.	DECEMBRE	
25	Concours de Boules - Chapelle de Cartudo	06	Réunion mensuelle - Club des Aînés
JUIN		08 09	Téléthon
07	Réunion mensuelle - Club des Aînés	15	Arbre de Noël à l'Asphodèle - Ecole
17	Concours Palet - Association Culturelle		

Réouverture du restaurant scolaire le 18 avril.

Crédits photos : Michel LE GOFF et Mairie

Cela s'est passé au dernier semestre 2016



Les poussines de l'ESPR



Repas du CCAS le 10 octobre
à la salle Les Grées



L'équipe 1 et les plus jeunes de la Gentienne



Visite des enfants à la cidrerie



Les randonneurs du vendredi après-midi



Randonnée des Grées en costumes



Participants de Pluherlin au Slalom d'Arzal



Le basket handisport au Téléthon



Le groupe Ar Feusterien au Téléthon